



Bulletin municipal 2019



La Vie Aubinoise



Sommaire

Mot du Maire.....	3
Etat-Civil.....	4
Vie municipale.....	5
Réalisations et projets.....	11
Urbanisme.....	16
Intercommunalité.....	19
Infos locales.....	21
Infos diverses.....	27
Vie scolaire.....	32
Vie associative.....	34

La Mairie

2 place de l'Eglise
44 110 Saint-Aubin-des-Châteaux
Tél. 02 40 28 47 13 - Fax : 02 40 28 42 24
Mail : mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr
Site internet : www.saint-aubin-des-chateaux.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi et vendredi
(8h30-12h30 et 14h-18h) ;
Mardi, mercredi et jeudi
(8h30-12h30)

A vos agendas

TOUTE L'ANNÉE SUR LA COMMUNE

Chaque jeudi après-midi (Période hivernale)

Rencontre des adhérents - Amitié Aubinoise

Chaque 1^{er} jeudi (d'avril à octobre)

Sorties estivales à la journée, hors de Saint-Aubin
- Amitié Aubinoise

Chaque 1^{er} mardi du mois

Rencontre des adhérents - Age du Rêve

Vacances scolaires : du 08/07 au 09/08/2019 et
la 1^{ère} semaine des vacances de février, avril et
Toussaint

Centre de loisirs - ARCEL



Bulletin municipal édité en 820 exemplaires
sur papier éco-géré
Directeur de la publication : Daniel RABU
Conception et Impression : Imprimerie Castelbriantaise

Calendrier des fêtes 2019

JANVIER

31 Assemblée générale et galette des rois Amitié Aubinoise

FÉVRIER

9 et 10 Spectacle humour et chansons Amitié Aubinoise

23 Soirée choucroute US Aubinoise Football

AVRIL

27 Concert SAGARNAGA Amicale Laique

à définir Conférence ARCEL

à définir Café Tricot ARCEL

MAI

11 Course nature du Menhir EACC Châteaubriant

25 Gespacolades à Moisdon-la-Rivière GESPAC, avec Amicale
Laique

31 Gala de danse ARCEL

JUIN

1er Gala de danse ARCEL

6 Voyage St-Jacut-les-Pins - Rochefort-en-Terre - la Gacilly
..... Amitié Aubinoise

16 Fête de l'Amicale Amicale Laique

23 Kermesse Ecole Privée Sainte-Laura Montoya

JUILLET

13 Fête du Menhir ARCEL

28 Repas champêtre et concours de boules Association
des St-Aubin de France

AOÛT

3 et 4 Rassemblement à Saint-Aubin-en-Charolais Associa-
tion des St-Aubin de France

SEPTEMBRE

28 Soirée Moules Frites Amicale Laique

OCTOBRE

12 Soirée couscous APEL Ecole Ste-Laura Montoya

NOVEMBRE

23 ou 30 Soirée Pot-au-feu HandBall Club Aubinois

DÉCEMBRE

7 Après-midi récréatif + remise colis aux Aubinois
âgés de 70 ans et + Municipalité et CCAS

à définir Marché de Noël Amicale Laique

à définir Chorale de Noël Ecole Privée Sainte-Laura Montoya

31 Réveillon ARCEL

Chères Aubinoises, chers Aubinois,

Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Alors que s'ouvre 2019, nous souhaitons à tous une année de joie, de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

A la lecture de ce bulletin municipal d'informations, chacune et chacun aurez repris vos activités. Nous espérons que ces fêtes de fin d'année, passées en famille et/ou entre amis, vous auront permis d'oublier pendant quelques instants vos soucis, vos préoccupations.

Le tohu-bohu de cette fin d'année 2018, durant lequel tous les maux de notre société de consommation jaillissent et sont souvent repris dans des discours populistes, montre notre dépendance au fameux « pouvoir d'achat et/ou pouvoir de consommer ». Le modèle social Français composé d'un cocktail de taxes, impôts d'un côté et d'aides en tous genres de l'autre (prestations familiales, R.S.A. crédit d'impôt, C.M.U. ...) ne parvient plus à satisfaire tout le monde. Certains trouvent qu'ils en payent trop et d'autres qu'ils n'en touchent pas assez et vice-versa. Malgré cela je souhaite de tout cœur que les valeurs républicaines soient plus fortes. Que nous soyons toujours capables de défendre la liberté du corps et de l'esprit, l'égalité de tous devant l'éducation, la santé, le travail.

Avec 2018, l'année du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, je pense à nos pères (nos pairs) qui au plus fort des guerres et des désastres humanitaires du 20ème siècle ont été capables d'imaginer une société plus juste et sitôt sortis des conflits ont voulu qu'on institue par exemple la constitution d'une Europe de la paix. D'ailleurs le prochain renouvellement de ses représentants aura lieu le 26 mai 2019. Pour cette élection, espérons que la mobilisation des électeurs soit à la hauteur de la grande du moment

La révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme, qui a été décidée le 19 Juin 2017, est motivée par l'organisation future de notre commune et une mise en conformité indispensable avec les lois Grenelle et A.L.U.R. mais aussi avec le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** et le **Plan Local de l'Habitat** de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval. Le principal objectif de ces lois nationales et documents supra communaux est de limiter la consommation d'espace, de densifier les centre-bourgs et de préserver la qualité des paysages liés à l'environnement naturel et agricole garant de l'identité du territoire communal.

Pour la municipalité de Saint-Aubin-des-Châteaux, l'élaboration du **P.L.U.** est le temps de la réflexion, du projet, et enfin celui des choix.

- Le premier élément est le **diagnostic**, présenté aux conseillers municipaux mi-novembre. Il est le temps de la réflexion : qui vit à Saint-Aubin-des-Châteaux ?, pourquoi ?, comment ?, combien sont-ils ?, ou travaillent-ils ?,...
- Dans un second temps, le projet communal se fera sur la base des grands enjeux issus du diagnostic qui seront traduits dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**. Comment assurer le développement et la protection de Saint-Aubin-des-Châteaux ? Où construire ?, Comment construire et pour qui ? Comment consolider l'économie locale agricole ? Comment assurer davantage de sécurité dans les déplacements, notamment les scolaires et enfin quelle ambition pour l'avenir de notre commune ?
- La troisième étape concernera le règlement, le zonage ainsi que les **Orientations d'Aménagement** et de **Programmation** afin de valider les grandes lignes du projet et définir les règles qui en seront les garantes, dans le respect des règles du droit national et des enjeux de la coopération intercommunale,

Le P.L.U. actuellement en place avait, à son début, un zonage d'une quarantaine d'hectares constructibles. La réglementation actuelle nous permettra de n'en avoir que 4 à 5 hectares... et bien entendu à proximité de l'agglomération ! Ce projet devra être approuvé avant la fin Mars 2020 de façon à ce que l'équipe municipale en place actuellement en assume la paternité et surtout qu'elle permette à l'équipe qui présidera aux destinées de Saint-Aubin-des-Châteaux après les élections

de Mars 2020, de le mettre en œuvre dès le début de son mandat. C'est toujours dans cette optique que la commune a acquis en 2018 une réserve foncière d'environ 4 hectares au nord de l'agglomération



Fréquemment des **personnes âgées** en perte d'autonomie sont placées par la famille, malgré elles, en maison de retraite. Cette situation, déchirante pour tous, mérite une réflexion pour trouver une alternative à cette délocalisation contrainte et forcée. Pour ce faire, un groupe de travail composé de 7 conseillers municipaux, de 7 membres de l'Amitié Aubinoise et d'un Aubinois membre du conseil de vie sociale d'une EPHAD, a été récemment constitué pour monter, si possible, un projet d'hébergement alternatif sur la commune.

Début janvier 2019, **les repas de la cantine scolaire de RUFFIGNE** seront fournis par la cuisine scolaire de Saint-Aubin-des-Châteaux en liaison chaude. Cette mutualisation va permettre d'optimiser le fonctionnement de notre cantine communale et a aussi été l'occasion de recruter une cuisinière de formation en remplacement d'un contrat aidé. Bienvenue à Céline BLAIS à ce poste.

Deux autres **mouvements de personnel** ont également eu lieu en 2018. Tout d'abord Marie-Jeanne GOUJON qui a fait valoir ses droits à la retraite après 21 années de bons et loyaux services en tant qu'ATSEM. Entre les enfants et les enseignants, avec son tempérament, son cœur, sa discrétion, Marie-Jeanne avait parfaitement su trouver sa place. Ensuite Delphine BINET qui a postulé et a été retenue pour un poste supérieur dans une autre col-lectivité. Nous lui souhaitons plein de réussite dans ses nouvelles fonctions. Elodie MORANTIN au poste ATSEM et Maud DUCHENE au secrétariat de la Mairie ont été recrutées pour les remplacer. Bienvenue à elles deux !

La fermeture brutale de la **boulangerie** début décembre montre que l'offre commerciale à Saint-Aubin-des-Châteaux est très précaire. La recherche d'un repreneur, pour cette boulangerie, est une de nos priorités. Les premiers contacts nous laissent entrevoir une possible reprise si le liquidateur judiciaire accepte les propositions. Affaire à suivre...

L'agrandissement de **l'école publique**, rendue nécessaire suite au classement en réseau d'éducation prioritaire de Saint-Aubin-des-Châteaux a été livré pour la rentrée de septembre. L'équipement informatique de cet établissement est en cours de réalisation. Un budget de 14 000€ est prévu à cet effet.

Les associations nombreuses et dynamiques animent la vie de la commune en proposant des activités sportives et culturelles. Cet éventail de choix possibles montre bien que chacun peut trouver l'activité à pratiquer sans nécessairement sortir de nos frontières communales. Je les remercie pour leur engagement et pour le développement de leurs activités.

Je ne peux finir mes propos sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui nous ont quittés, pour leurs familles et pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou la difficulté. Je souhaite que cette année 2019 leur apporte un peu de réconfort et de quiétude

Daniel RABU, Maire.

Naissances



Léopold LEROY 200 La Chapelle	16/12/2017
Victor DELAGRÉE Saint Georges	17/12/2017
Titouan DELAIRE 24, route de Mauny	22/12/2017
Marcelino OUARY BRAGA 4 rue de la Vigne	22/01/2018
Quentin MALGOGNE La Poblais	30/01/2018
Maëlyne GIRAULT La Bourruais	24/02/2018
Jules FARINEAU Saint Georges	01/03/2018
Candice RABU 19 rue du Bois Vert	05/05/2018
Naya PHILIPPOT 9 rue des Genets	19/05/2018
Élie MORICE 7 rue des Lilas	19/05/2018
Mia DERVAL 8 rue des Charmilles	15/07/2018
Théo RICHARD Freny	08/08/2018
Noëlie BLANCHARD La Culais	16/08/2018
Sohan FAUCHEUX 20 rue des Acacias	12/09/2018
Anna HERNANDEZ 422 La Bourruais	24/09/2018
Lowen TOUDICK 2 rue de la Vigne	14/10/2018
Luka TOURILLON 217 La Chapelle	10/10/2018
Giulian HALBERT La Picardais	28/10/2018
Bastien HERAULT 19 rue des Genets	08/11/2018
Timéo LETORT La Billardière	23/11/2018

29 naissances ont été enregistrées entre le 16 décembre 2017 et le 16 décembre 2018. Toutefois, seules sont reportées ici celles dont les parents ont expressément donné l'autorisation d'en faire mention

Mariages

30 juin 2018 VOLTEAU Fabrice et LAMBALAI Blandine, Les Bignons
1^{er} septembre 2018 DAVID Anthony et ADRON Pauline, Châteaubriant



5 mariages ont été célébrés en entre le 15 décembre 2017 et le 15 décembre 2018. Seuls sont ici mentionnés ceux dont les époux ont expressément autorisé la commune à en faire mention dans ce bulletin.

Décès

Décès de personnes décédées ou domiciliées à Saint-Aubin-des-Châteaux

21/12/2017	RICHARD Jean	85 ans	5 place Jeanne d'Arc
29/12/2017	André RIALLAND	56 ans	La Gastinelais
17/01/2018	Bernard CHAPLAIS	86 ans	La Hatais
09/03/2018	Mireille MASSON	66 ans	10 rue de la Gaudinai
01/04/2018	Robert DEROUET	76 ans	Saint Georges
17/04/2018	Louis ROUSSEAU	76 ans	31 Le Perray
22/04/2018	Michel GAUVIN	76 ans	59 Chère
16/05/2018	Clémentine MORICE <i>née RICHOMME</i>	80 ans	Haute Rive
13/05/2018	Daniel GUILLET	69 ans	31 rue de la Gaudinai
01/06/2018	Bernard BRÉMONT	73 ans	La Coquerie
25/06/2018	Emile CAMUS	94 ans	Frény
31/07/2018	Georgette MORIN <i>née PESLERBE</i>	72 ans	426 La Bourruais
06/08/2018	Riquier SOUZA REBELLO VAHIA	90 ans	L'Ouvrinai
20/08/2018	Louise LANGLOIS <i>née DOGUET</i>	53 ans	1 place Jeanne d'Arc
22/09/2018	Sébastien ANCIOT	27 ans	Saint-Herblain
11/10/2018	Constance CAVÉ <i>née LEBRETON</i>	101 ans	1 rue du Bois Vert
15/12/2018	VIGNERON Marie-Thérèse <i>née RICHARD</i>	83 ans	Bonnencontre
15/12/2018	BOUCHERIE Raymond	87 ans	8 rue des Chêneaux

Décès de personnes nées à Saint-Aubin-des-Châteaux, mais n'y résidant plus

18/12/2017	GRANDIERE Thérèse <i>née BROCHARD</i>	90 ans	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)
27/12/2017	GICQUEL Marie <i>née HAREL</i>	95 ans	ROUGÉ (Loire-Atlantique)
29/12/2017	BOUSSAUD Philippe	58 ans	Alençon (Orne)
13/01/2018	SINOIR Andrée <i>née GICQUIAU</i>	94 ans	NANTES (Loire-Atlantique)
14/01/2018	CROCFER Odette <i>née RIALLAND</i>	97 ans	ARRAS (Pas de Calais)
09/02/2018	BEZARD Jeanne <i>née CHAUVIN</i>	91 ans	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)
12/04/2018	FRANGEUL Jeannette	69 ans	NANTES (Loire-Atlantique)
22/05/2018	LEMAITRE Andrée <i>née BIORET</i>	89 ans	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)
08/07/2018	CAMUS Yves	91 ans	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)
01/08/2018	ADRON Marie Reine <i>née FAUCHEUX</i>	82 ans	OMBRÉE D'ANJOU, commune déléguée de POUANCÉ (Maine-et-Loire)
19/10/2018	PALIERNE Eugénie <i>née FRANGEUL</i>	98 ans	NOZAY (Loire-Atlantique)
06/12/2018	NAVINEL Daniel	77 ans	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)

Décès de personnes inhumées à Saint-Aubin-des-Châteaux, n'y étant pas nées et n'y étant pas (ou plus) domiciliées

20/12/2017	Christiane MALLIER <i>née HALLET</i>	88 ans	SAINT-VINCENT-DES-LANDES
26/06/2018	Suzanne LEBRETON	87 ans	CHATEAUBRIANT
25/07/2018	Landry PERRIGAUD	37 ans	SAINT-HERBLAIN

Réunions du Conseil municipal de l'année

Date des réunions du Conseil municipal	Membres du Conseil municipal excusés	Membres du Conseil municipal absents
15 janvier 2018	M. Luc ADRON, Mme Patricia BARRAT, Mme Elise FOUGERE, Mme Jacqueline PANTECOUTEAU	Néant
19 février 2018	M. Jean-Yves CAVÉ, Mme Elise FOUGERE, Mme Christine GALISSON, Mme Jacqueline PANTECOUTEAU	Néant
19 mars 2018	Mme Christine GALISSON, M. Dominique GOUJON, Mme Laureline RÉTIF	Néant
12 avril 2018	M. Luc ADRON	Mme Christine GALISSON
22 mai 2018	M. Michel BERTRAND, M. Régis BOUTIN, Mme Christine GALISSON, Mme Corinne LE FLEM, M. Sébastien LOOF	Néant
18 juin 2018	Mme Patricia BARRAT, Mme Christelle BRIAND, Mme Elise FOUGERE, M. Sébastien LOOF, Mme Jacqueline PANTECOUTEAU, Mme Marie-Paule SECHET	M. Dominique GOUJON
27 août 2018	M. Luc ADRON, Mme Christine GALISSON, Mme Valérie LEROUX, Mme Jacqueline PANTECOUTEAU	Néant
24 septembre 2018	M. Régis BOUTIN, Mme Christelle BRIAND, Mme Elise FOUGERE, Mme Valérie LEROUX, M. Sébastien LOOF, Mme Jacqueline PANTECOUTEAU	Néant
22 octobre 2018	M. Luc ADRON, M. Sébastien LOOF, Mme PANTECOUTEAU Jacqueline	Mme Christelle BRIAND
10 décembre 2018	Mme Patricia BARRAT, M. Franck BOUCHERIE, Mme Elise FOUGERE, Mme Valérie LEROUX	Néant

Affaires générales

► Lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue le 23 novembre 2017, le département de la Loire-Atlantique a proposé un **tracé de liaison cyclable** sur une section située entre Joué sur Erdre et Soudan.

Le tracé projeté emprunte des voies situées sur le territoire de Saint-Aubin-des-Châteaux, à savoir :

- ✓ RD 40, depuis le giratoire de Louisfert, jusqu'à la Haute-Morinais,
- ✓ Chemin de remembrement entre la Haute Morinais et la Culais,
- ✓ Voie communale entre la Culais et la Courbetière,
- ✓ Ancienne voie ferrée vers Châteaubriant

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe à cette proposition.

► La commune peut être confrontée de temps à autre au stationnement anarchique, gênant ou dangereux et à des entraves à la circulation des véhicules, y compris les deux-roues.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut demander l'intervention de la **fourrière pour des infractions pénales aux règles de stationnement et de circulation** suivant les conditions prévues par le Code de la Route.

Le garage SMD, de DERVAL est une fourrière agréée conformément à l'article R 325-24 du Code de la Route. Elle propose aux communes qui le souhaitent l'établissement d'une convention pour l'enlèvement, le gardiennage et la restitution de véhicules.

A cet effet, le Conseil municipal accepte les termes de la convention proposée par le garage SMD, qui sera conclue pour une durée de 1 an avec reconduction tacite pour une période maximale de 4 ans.

► Le tirage au sort effectué sur la liste électorale a désigné, pour figurer sur la liste des personnes susceptibles de siéger en 2019 en qualité de **juré auprès de la Cour d'Assises** de Loire-Atlantique :

- ✓ Monsieur Roland VIGNERON,
- ✓ Monsieur Alain GILOIS,
- ✓ Madame Martine FRANCO née FRANGEUL.

► Par arrêté du 19 mars 2018, Madame la Préfète de la Loire-Atlantique a acté la **perte du droit d'eau attaché à l'ancien moulin du Bas du Tertre** du fait de la ruine du seuil permettant d'utiliser la force motrice de l'eau de la Chère. Cette décision ne sera pas sans conséquence sur le réaménagement futur du plan d'eau du Bas du Tertre.

► **Un schéma de mutualisation** doit être élaboré au sein de chaque intercommunalité dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils municipaux.

Un tel document existait depuis 2015. Toutefois, du fait de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des Communautés de Communes du Castelbriantais et du Secteur de Derval formant la nouvelle entité «Communauté de Communes Châteaubriant-Derval», il était nécessaire d'en adopter un nouveau.

Le projet, élaboré par la commission «Mutualisation et services communs» de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, comporte 7 axes différents intitulés :

1. Soutien aux communes sur l'ex mission ATESAT (Assistance Technique pour raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire),
2. Groupements de commandes,
3. Organisation de formations pour les agents des collectivités territoriales sur le bassin Châteaubriant Derval,
4. Coordination d'actions collectives et mise en réseaux,
5. Création d'outils informatiques partagés,
6. Appui technique de cadres administratifs aux élus dans l'exercice de leurs mandats municipaux,
7. Prestations de services entre communes, ou entre communes et intercommunalité.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation 2018-2020.

► Les communes ont transféré à la Communauté de Communes la compétence transports collectifs en qualité d'opérateur de rang 2. Néanmoins, le **Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de la Région Châteaubriant – Nozay – Derval**, organisateur, a transmis en mairie son rapport d'activités 2017.

Affaires générales (suite)

Les principaux éléments portés à la connaissance de l'assemblée ont été le nombre total d'élèves inscrits au transport scolaire sur l'ensemble du syndicat (4 359), le nombre total de jeunes Aubinois bénéficiant du service (161, dont 28 primaires et 133 secondaires) ainsi que le nombre de voyages effectués par des résidents de la commune au titre de LILA à la demande (313 pour 61 inscrits).

► Monsieur le Maire a ouvert la séance du 24 septembre 2018 en portant à la connaissance de l'assemblée un courrier reçu ce jour de Madame Christine GALISSON par lequel elle signifie **sa démission de son mandat de conseillère municipale et de conseillère communautaire**, et ce pour des raisons de modification de sa situation professionnelle.

Dans le respect de l'article L 270 du Code Électoral, c'est le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu qui est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

Madame Chantal BRUNET, suivante de la liste, a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas siéger et remis en mairie sa lettre de démission le 9 octobre 2018.

C'est donc Monsieur Éric PAILLARD, suivant sur la liste, qui siègera. Le Conseil municipal prend acte de son installation et lui souhaite la bienvenue.

2 membres du Conseil municipal ont fait acte de candidature pour succéder à Madame GALISSON en qualité de **conseillère communautaire**. C'est finalement Madame Marie-Paule SECHET qui a été élue après vote à bulletin secret par 10 voix contre 4 à Monsieur Michel GAUVIN et un bulletin blanc.

► La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales et facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Désormais, **un contrôle a posteriori des listes électorales sera opéré par des commissions de contrôle** créées par la loi. Leur composition tient compte du nombre de listes en présence lors du dernier renouvellement du Conseil municipal.

Ainsi pour Saint-Aubin-des-Châteaux, en raison de la présence 2 listes en 2014, cette commission doit être composée de 3 membres de la liste majoritaire et 2 de la seconde liste.

Monsieur Michel BERTRAND, Madame Valérie LEROUX et Monsieur Sébastien LOOF pour la liste majoritaire ainsi que Mme Patricia BARRAT et Monsieur Régis BOUTIN pour la seconde liste, se sont montrés intéressés pour participer aux travaux de cette commission de contrôle. Ils seront proposés à ce titre à Madame la Préfète.

► L'OPASS Derval – Rougé travaille sur un **projet d'installation de médecins généralistes sur le nord du département**. Une étude de faisabilité est en cours. Elle sera présentée aux élus du nord Castelbriantais le 15 janvier prochain.

► Comme les années précédentes, les fournitures pour les **colis de Noël offerts aux Aubinois âgés de 70 ans et plus** (204 dont 17 en maison de retraite) sont prises à la supérette de la Commune.

Lors de la préparation de la commande, les membres du CCAS ont constaté une baisse notable des prix des denrées comparativement à ceux que pratiquaient en 2017 les commerçants précédents.

Cette observation, relevée également par bon nombre de clients, doit être source d'incitation, pour les Administrés, à fréquenter ce commerce de façon plus assidue.

► La Ville de Châteaubriant, par délibération en date du 17 octobre 2018, a sollicité son adhésion au **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)** du Pays de la Mée en lui transférant sa compétence eau à la date du 1^{er} janvier 2019.

En application de l'article L. 5211-18 I du Code Général des Collectivités Territoriales, il incombe aux assemblées de chacune des collectivités membres du SIAEP du Pays de la Mée de délibérer sur l'admission de la Ville de Châteaubriant et sur le projet de modification statutaire du SIAEP du Pays de la Mée.

Le Conseil municipal, unanimement, s'y montre très favorable.

► La loi NOTRE du 7 août 2015 a prévu l'exercice obligatoire des **compétences « eau » et « assainissement »** par les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020.

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 donne la possibilité aux communes membres d'une communauté de communes qui n'exerce pas, à la date de la publication de la loi, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de s'opposer à ce transfert d'une ou de ces deux compétences, avant le 1^{er} juillet 2019. En ce cas, le transfert de compétences est reporté au 1^{er} janvier 2026.

Après vote à main levée, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- ✓ de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval au 1^{er} janvier 2020,
- ✓ de maintenir l'exercice de la compétence assainissement non collectif par la Communauté de Communes parmi ses compétences facultatives.

Action en Justice

Monsieur le Maire, le 19 juin 2018, dans le cadre d'une délégation donnée par le Conseil municipal, a décidé de défendre les intérêts de la commune dans l'instance intentée devant le Tribunal Administratif de Nantes par l'association de protection et de défense de la nature, du patrimoine et de l'agriculture durable de la Coquerie et Monsieur Pierre HINARD, pour excès de pouvoir contre une décision de non-opposition à une déclaration préalable de division de terrain délivrée à Monsieur et Madame BREMONT, à la Coquerie.



Finances

Le **bilan de fonctionnement de l'Espace Castella** au titre de l'année 2017 fait apparaître un déficit de 3 565,48 €, légèrement inférieur à celui de 2016 qui s'élevait à 4 099,34 €.

Une certaine stabilité est ainsi trouvée dans le rapport dépenses d'exploitation et recettes de location.

Le compte administratif 2017 du **budget annexe assainissement** présentait un excédent de fonctionnement de 68 810,38 €.

Entre 2005 et 2010, le budget principal a contribué à l'équilibre de ce budget annexe par le versement de subventions à hauteur de 80 300 €.

Le Conseil municipal :

- Considérant que le montant de la redevance d'assainissement collectif fixé par le Conseil municipal à 1,04 €/m³ apparaît particulièrement raisonnable par rapport à la moyenne nationale établie à 1,54 €/m³ (données ONEMA 2012),
- Considérant qu'il n'a jamais été souscrit d'emprunt pour financer les travaux d'assainissement depuis l'ouverture de ce budget annexe,
- Considérant l'absence de travaux d'assainissement à envisager à court terme tant en investissement qu'en exploitation,
- Considérant que les conditions cumulatives fixées par le Conseil d'Etat permettant le reversement d'un excédent de fonctionnement d'un budget de SPIC vers le budget principal de la Commune de rattachement sont remplies,

Approuve le reversement d'une partie de l'excédent du budget annexe assainissement vers le budget communal à hauteur de 60 000 €.

Le conseil d'administration du **Service Départemental d'Incendie et de Secours** a engagé une démarche de révision des contributions des communes au financement de cet établissement. Cette décision est motivée par l'obsolescence des critères de calcul en vigueur mettant le SDIS dans une situation de fragilité juridique qui devait être corrigée.

Le nouveau mode de calcul retenu, basé sur la population DGF et le potentiel financier des communes, entraîne des variations importantes quant au montant des contributions des collectivités. Pour Saint-Aubin-des-Châteaux, la participation passera de 36 324 € en 2018 à 52 214 € avec une période de lissage de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil municipal décide de faire adhérer la commune à la **convention de participation prévoyance** proposée par le centre de gestion au profit des agents communaux et dont l'assureur est A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM. Le taux de cotisation de base sera de 1,38% du salaire du traitement brut et du régime indemnitaire.

La commune accordera une participation financière mensuelle à chaque agent fixée respectivement à 15,50 € et 16,48 € bruts selon leur affiliation à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, au prorata du nombre d'heures de travail de chacun des personnels.

Le contrat est conclu pour 6 années avec effet au 1^{er} janvier 2019.

Face aux difficultés de réception de la télévision dans une habitation raccordée au **réseau communal de télédistribution** et à l'impossibilité technique de remplacer le câble d'alimentation, Monsieur le Maire a autorisé le propriétaire à faire installer une antenne privative sur sa maison.

Dans ces conditions, le Conseil municipal décide de rembourser à l'abonné la redevance acquittée au titre de l'année 2018, soit 26,10 € mais refuse de participer aux frais d'installation de l'antenne privative.



Par arrêté municipal du 6 juillet 2018, il n'a pas été fait opposition à une déclaration préalable en vue de détacher un 1 lot de 1000 m² environ en vue de **construire une maison d'habitation** sur un terrain sis au lieu-dit «**la Févrais**». La demande portait sur un **logement de fonction d'agriculteur**.

Des extensions de réseaux, à la charge des pétitionnaires, s'avèrent nécessaires. ATLANTIC'EAU a chiffré à 2 737,20 € TTC le coût des 28 mètres d'extension du réseau d'eau potable, somme qui sera versée par la commune.

Le Conseil municipal, tenant compte de l'engagement pris par les pétitionnaires à rembourser à la commune l'intégralité des frais, accepte les termes de la convention à caractère technique et financier proposée par Atlantic'eau relative aux travaux d'extension du réseau d'eau potable nécessités par la desserte du terrain cadastré YB 111, à la Févrais.

Monsieur Daniel RABU, Maire, lié indirectement à cette affaire, n'a pris part ni à la présentation de la délibération, ni au vote.

L'ARCEL est un des seuls organisateurs de **centres de loisirs** sur le secteur castelbriantais à proposer des **repas préparés sur place** durant les activités de juillet.

Depuis de nombreuses années, la commune mettait à disposition de cette association l'agent communal chargé de préparer les repas et lui demandait le remboursement du coût correspondant.

Pour sa part, l'ARCEL se chargeait de l'approvisionnement en produits alimentaires, pour une somme qui, dans sa comptabilité, représente un montant par repas servi très élevé si on le compare à celui tiré du bilan de la restauration scolaire.

L'ARCEL a sollicité la commune afin de trouver des solutions permettant de réduire les coûts. La commission vie associative a examiné avec attention ce dossier et a rencontré tout récemment les représentants de l'association pour leur faire ses propositions qui sont les suivantes :

- ✓ L'agent communal chargé de la restauration scolaire continuerait d'être mis à la disposition de l'ARCEL durant le centre de loisirs de juillet, mais sans demande de remboursement spécifique
- ✓ La commune se chargerait de l'achat des denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas durant cette période,
- ✓ La commune demanderait à l'ARCEL une participation par repas servi équivalente à celle des familles Aubinoises pendant le temps scolaire, incluant donc une aide communale indirecte de la commune de 1,20 € environ.

Ces dispositions qui ont reçu un accueil très favorable de la part de l'ARCEL feront l'objet d'une convention spécifique qui sera soumise ultérieurement à l'approbation du Conseil municipal.

Les crédits inscrits en «Dépenses imprévues» au budget primitif 2018 à hauteur de 22 291 € sont affectés, par **décision modificative n° 1**, en vue :

- ✓ de la réalisation de travaux dans le bar de l'Espace Castella – bancs périphériques et réfection des soubassements (5 300 €),
- ✓ du remplacement de 2 poteaux d'incendie (3 800 €),
- ✓ de la fourniture d'échelles meunières pour le local des services techniques (4 000,00 €),
- ✓ de travaux de voirie, rue de la Vigne (9 191 €).

Patrimoine communal

Les travaux d'aménagement **des anciennes classes de l'ancienne école publique** sont achevés depuis janvier 2018. Les locaux et plus particulièrement la grande salle de 139 m² sont utilisables principalement pour des activités jeunesse.

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission des bâtiments communaux, a adopté le règlement d'utilisation de cet équipement. Il est opposable aux utilisateurs par affichage sur les lieux.

Il est envisagé d'attribuer un nom à cet espace. Pour ce faire, le Conseil municipal a décidé de solliciter les Aubinois afin qu'ils fassent des propositions de dénomination.

Pour ce faire, vous voudrez bien compléter l'imprimé joint au présent bulletin et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie ou l'adresser par courriel à l'adresse suivante :

mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr

Merci par avance pour votre participation.

L'opérateur ORANGE envisage d'implanter une antenne de téléphonie mobile non loin de l'agglomération afin d'assurer une meilleure couverture de son réseau.

L'opérateur, par l'intermédiaire de la société CIRCET, serait favorable à l'installation de cet équipement dans un chemin communal bordant la parcelle cadastrée ZD 18, **route de Ruffigné**. Ce chemin est intégré de fait dans la parcelle exploitée.

La largeur du chemin fait que l'emprise de l'antenne et de ses annexes (environ 10 m X 5 m) impacterait également la parcelle ZD 18. Or, à environ 30 mètres de la route départementale n° 40, le terrain forme un **petit triangle de près de 150 m²**, lequel, s'il était incorporé au chemin, ne gênerait en rien l'exploitation de la parcelle et offrirait une surface suffisante pour l'implantation de l'antenne tout en conservant un passage piétonnier. Cela serait également l'occasion de redonner à ce chemin sa vocation originelle.

Les propriétaires de la parcelle ZD 18, Monsieur et Madame RIGAUD Jean-Louis, sont favorables à la cession de cet espace à la commune et accepteraient les conditions financières de la transaction, à savoir :

- ✓ Echange sans soulte avec la parcelle cadastrée ZD 292, au lieu-dit «Mauny», d'une surface de 74 m², dont la vente, décidée par délibération 2016-55 du 19 septembre 2016, n'a pas encore été réalisée,
- ✓ Prise en charge par le budget communal des frais d'acte et d'enregistrement se rapportant à l'acquisition de la portion du terrain ZD 18 mais également à la vente de la parcelle ZD 292 de Mauny.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à cette acquisition dans les conditions exposées précédemment et approuve le projet de bail de location des 50 m² d'emprise de l'antenne et des installations annexes présenté par l'opérateur qui sera conclu pour une période de 12 ans, renouvelable par période de 6 années.

Monsieur et Madame LEMESLE, exploitants de la **supérette**, ont cédé leur fonds de commerce à Monsieur Gilbert FEREL et Madame Dany GARLOPEAU.

Cette vente entraîne de fait le transfert du **bail de location** du bâtiment communal au profit des nouveaux exploitants.

Voirie



Suite aux **inondations** ayant affecté le secteur du Boislouel et la Cour Gautier en juin dernier, les membres de la commission «voirie agriculture urbanisme» se sont rendus le 18 octobre dernier sur les lieux afin de réfléchir à la **mise en œuvre de travaux permettant de réduire de façon significative le risque d'incidents**.

La cause principale est la suppression de nombreux talus en amont. Les eaux se dirigent alors par un chemin désaffecté présentant une forte pente et inondent les terrains situés à proximité.

En accord avec l'exploitant riverain, il a été décidé de reconstituer un talus permettant de freiner l'eau autant que faire se peut. De plus, il est proposé d'obstruer en plusieurs points le chemin inutilisé à l'aide de gros blocs de cailloux, ce qui permettrait d'assurer la rétention des eaux de pluie.

Une situation presque identique s'est présentée également à la Bourruais. L'exploitant riverains accepterait également de reconstituer des talus et même d'y planter des arbres.

Parallèlement aux travaux de remplacement de canalisations d'eau potable rue de la Vigne par le Syndicat Mixte Atlantic'Eau, avait été évoqué l'effacement des réseaux électrique et téléphonique de cette voie.

Une inspection télévisée des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales a également été diligentée. Il s'avère que certains tronçons du réseau eaux usées doivent être repris ou remplacés pour corriger des défauts de pente ou de mauvaise qualité de canalisations. Quant au réseau d'eaux pluviales, le constat est encore plus net ; il paraît indispensable de remplacer l'intégralité du réseau puisque de nombreuses portions de canalisations sont écrasées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer le dossier de réfection ou de remplacement de ces 2 réseaux et d'engager une consultation en vue de choisir un maître d'œuvre en charge de ce dossier.

Infrastructures extérieures à la commune

Dans le cadre du dégroupage télécom, **l'opérateur FREE** souhaite implanter **une baie de dégroupage sur la commune** de Saint-Aubin-des-Châteaux pour offrir le choix d'un autre opérateur télécom que l'opérateur historique pour différents services (téléphone, internet, TV). Pour des raisons techniques, l'armoire outdoor dont l'emprise représente 1,95 m², ne peut être installée dans le local ni dans l'enceinte France Télécom, rue de la Gaudinai. Par contre, une localisation à proximité serait adaptée.

Une telle installation paraît techniquement possible sur le terrain de l'ancien bâtiment de la Poste, au 6 rue de la Gaudinai.

Le Conseil municipal autorise à cet effet la passation d'une convention avec l'opérateur FREE. La redevance annuelle sera de 54,60 €.

Information est donnée aux membres du Conseil municipal de la déclaration de cessation d'activité de la **carrière d'argile des Haubretières** par la société NECS.

Affaires scolaires et périscolaires

Les **dépenses de fonctionnement de l'école Jean-Pierre Timbaud au titre de l'année 2017** sont de 61 968,37 €, en évolution de +1,57% par rapport à 2016. Néanmoins, l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant cet établissement permet de ramener le coût de revient par élève de 477,87 € à 447,96 € entre ces 2 exercices.

En application de la convention de forfait communal signée avec l'OGEC le 15 janvier 2007, un avenant sera passé afin d'officialiser le montant de la **participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privée Sainte Laura Montoya** à 447,96 € pour l'année 2018.

Le passage de la semaine scolaire à 4 jours à la rentrée scolaire de septembre 2018 entraîne une modification des jours et heures de fonctionnement de **l'accueil périscolaire**.

Par ailleurs, les services périscolaires vont être dotés d'un outil informatique permettant de facturer aux familles le temps passé par les enfants à l'accueil périscolaire qui soit le plus proche de la réalité, soit au ¼ d'heure.

D'autre part, un «portail famille» va être mis à la disposition des usagers fin 2018. Il permettra aux familles de gérer via une connexion Internet l'inscription de leurs enfants.

Enfin, la commune se réserve la possibilité de refuser l'inscription des enfants dont les familles ne se seront pas acquittées de leur participation financière au cours de l'année scolaire précédente.

Toutes ces modifications, adoptées à l'unanimité, ont été reprises dans les nouveaux règlements de **l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire** qui seront applicables à compter de septembre 2018.



Le **bilan financier du service de restauration scolaire** pour l'année 2017-2018 présente un résultat déficitaire en augmentation notable par rapport à l'exercice précédent : 32 155,31 € contre 22 263,11 €. 3 postes principaux en sont la cause : le coût de l'électricité et des combustibles, mais surtout les frais de personnel en raison de la nécessité de recruter des agents contractuels pour remplacer des personnels en arrêt de maladie.

La part des produits alimentaires représente 1,4794 € durant le dernier exercice contre 1,3658 l'année précédente.

Malgré une augmentation conséquente du nombre de repas servis au cours de l'année scolaire 2017-2018 (19 333 contre 18 407), le déficit par repas servi est passé de 1,21 à 1,66 €.

Les élèves de CM de **l'école Jean-Pierre Timbaud** partiront en **classe de neige** à ALBIEZ MONTROND, en Savoie, du 3 au 9 février 2019. La commune apportera une aide financière de 45,50 € par enfant participant à cette classe de découverte.

Personnel communal

La commune est astreinte à payer à un ancien **agent communal ayant démissionné** de son poste en 2016 des **indemnités au titre de l'aide au retour à l'emploi (ARE)** à hauteur de 20,35 € par jour pour une durée maximale de 730 jours, ce qui représenterait un montant total de 14 855,50 € si cette personne ne retrouvait pas de travail d'ici à l'expiration de ses droits.

A la rentrée de septembre 2018, 2 adjoints techniques territoriaux à temps non complet (24 h/semaine pour l'un et 28 h pour le second) seront recrutés en remplacement d'une ATSEM à l'école publique et d'un emploi aidé au service de restauration.



Le **tableau des emplois communaux** doit être modifié pour tenir compte de changements dans les effectifs du secrétariat de la mairie. De ce fait, un poste d'adjoint administratif à temps complet est créé et le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet supprimé. Ces dispositions prendront effet le 1^{er} novembre 2018.

Ont ainsi été recrutées Madame Céline BLAIS qui a pris la responsabilité de la cuisine au restaurant scolaire, Madame Elodie MORANTIN qui occupe les fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles à l'école Jean-Pierre Timbaud et Madame Maud DUCHENE qui accueille le public au secrétariat de la Mairie (cf. photo, de gauche à droite)

Par ailleurs, un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (28 h/semaine) a été créé en remplacement d'un poste d'adjoint technique, d'une même durée hebdomadaire, dans le cadre d'un avancement de grade. Enfin, un poste d'adjoint technique créé sur la base de 12h/semaine passera à 20h/semaine, suite à la réorganisation des services périscolaires et l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Jean-Pierre Timbaud à la rentrée de septembre 2018.

L'octroi d'une prime au bénéficiaire **des agents partant en retraite** n'est plus possible. Toutefois, rien ne s'oppose à ce qu'un cadeau soit offert par la collectivité à cette occasion. Dans ces conditions, le Conseil municipal décide que le montant maximum de ce cadeau, sous forme de bon d'achat ou chèque-cadeau, sera calculé en appliquant un taux de 9% au plafond mensuel de la sécurité sociale en vigueur pour l'année en cours.

Réunions des Commissions

Janvier 2018

► **Affaires scolaires et périscolaires** : Rencontre avec les élus de Ruffigné et les services vétérinaires à propos du projet de fourniture des repas pour l'école de Ruffigné.

Février 2018

► **Bâtiments communaux** : Règlement d'utilisation de l'ancienne école publique

► **Personnel communal** : Fonctionnement des services scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre

► **Vie associative** : Rencontre avec l'ARCEL concernant le centre de loisirs des vacances scolaires intermédiaires et mercredis

► **Environnement - cadre de vie** : Choix de mobilier devant la maison des association et l'Espace Castella - Projet de réaménagement de parterres dans le bourg.

Mars 2018

► **Finances** : Bilan financier de l'Espace Castella 2017 - révision des tarifs communaux - Subventions 2018 - Frais de fonctionnement de l'école Jean-Pierre Timbaud pour 2017 et participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Laura Montoya pour 2018

► **Voirie - Agriculture - Urbanisme** : Choix du modèle des barrières en agglomération - Sécurisation du carrefour face à la boulangerie

► **Groupe de travail révision du PLU** : Audition des 4 bureaux d'études sélectionnés à l'issue de la consultation en vue de la réalisation du dossier de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

► **Information - communication** : Nouvelle version du site Internet de la commune - Dépliant sur la Chapelle des Templiers

► **Bâtiments communaux** : Examen des devis pour travaux dans divers bâtiments

Avril 2018

► **Finances** : Taux d'imposition 2018 - Budgets 2018

► **Voirie - Agriculture - Urbanisme** : Etablissement de la liste des agriculteurs exploitant des terres sur la commune dans le cadre de la révision du PLU

► **Personnel communal** : Organisation des services scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre (2 réunions)

► **Affaires scolaires et périscolaires** : fonctionnement des TAP - bilan de la 4^{ème} période et présentation des activités de la 5^{ème} période

► **Groupe de travail révision du PLU** : Rencontre avec les agriculteurs exploitant des terres sur le territoire communal

Mai 2018

► **Personnel communal** : Organisation des services scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre - Examen des candidatures aux postes d'ATSEM et de cuisinier

► **Information - communication** : Préparation du bulletin info de juin - Nouveau site Internet de la commune - dépliant sur la Chapelle des Templiers

Juin 2018

► **Affaires scolaires et périscolaires** : Modification des tarifs et des règlements intérieurs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire

► **Bâtiments communaux** : Demande de location d'une partie du bâtiment de l'ancienne poste - Accessibilité bâtiments communaux - travaux divers Espace Castella

► **Vie associative** : Rencontre avec les associations Aubinoises pour activités et projets

Juillet 2018

► **Commission d'appel d'offres** : Ouverture des plis concernant le marché de travaux de rechargements et d'enduits d'usure 2018

► **Bâtiments communaux** : Travaux Espace Castella et Eglise - Convention d'occupation de l'ancienne poste

► **Personnel communal** : Réorganisation du service administratif suite au départ d'un agent

Septembre 2018

► **Personnel communal** : Examen des candidatures en vue du recrutement d'un adjoint administratif

► **Vie associative** : Demande de participation au financement du centre de loisirs de l'ARCEL pour la partie restauration

► **Vie associative** : Rencontre avec les représentants de l'ARCEL concernant le financement du centre de loisirs de l'ARCEL pour la partie restauration

Octobre 2018

► **Information - communication** : Préparation de la commémoration de l'armistice du 11 novembre - Préparation du présent bulletin municipal

► **Environnement - cadre de vie** : Point sur le fleurissement estival - Etat du mobilier du Bas du Tertre - Aménagement de parterres, route de Ruffigné - Projet d'éco balade en 2019

► **Voirie - Agriculture - Urbanisme** : Travaux permettant de réduire le risque d'inondations à la Bourruais et au Boislouel - Entretien du chemin de remembrement des Haies

► **Vie associative** : Rencontre avec les représentants de l'Union Sportive Aubinoise : point sur les demandes diverses du club et travaux à effectuer

Novembre 2018

► **Finances + Affaires scolaires et périscolaires** : Etude préalable à la fixation du prix de vente des repas à la cantine de Ruffigné

► **Tous les membres du Conseil municipal** : Présentation du diagnostic réalisé par le bureau d'études dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

► **Personnel communal** : Objectifs 2019 pour le personnel communal en vue des entretiens individuels

Décembre 2018

► **Information - communication** : Préparation du présent bulletin municipal

► **Groupe de travail pour la révision du PLU** : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Marché à procédure adaptée de l'année 2018

1) Extension de l'école Jean-Pierre Timbaud (29 décembre 2017)

Lots		Entreprises		Montants H.T.	Observations
n°	Désignation	NOM	Ville		
1	Gros-Œuvre (pour rappel)	CLARET	Saint-Sulpice-des-Landes (35)		Décision MAPA 2017-7 pour 52 367,62 € H.T.
2	Charpente bois	MORFOISE	L'Hôtellerie de Flée (49)	17 826,90 €	
3	Couverture	DELAUNAY	Erbray (44)	18 352,35 €	
4	Menuiseries extérieures	MIROITERIE DE LA MÉE	Châteaubriant (44)	33 792,77 €	Compris option stores retenue
4bis	Menuiseries intérieures	DELAUNAY	Erbray (44)	10 512,66 €	
5	Cloisons sèches (pour rappel)	LEGAL	Bain-de-Bretagne (35)		Décision MAPA 2017-7 pour 6 683,00 € H.T.
6	Plafonds suspendus (pour rappel)	PLAFISOL	Vertou (44)		Décision MAPA 2017-7 pour 4 118,85 € H.T.
7	Revêtements de sols	LBS Carrelage	Saint-Sulpice-des-Landes (35)	9 500,00 €	Variante 1 et 2 proposées retenues
8	Peinture et revêtements muraux (pour rappel)	Volume et Couleurs	Saint-Herblain (44)		Décision MAPA 2017-7 pour 3 710,00 € H.T.
9	Sanitaires (pour rappel)	SARDAIS	Rougé (44)		Décision MAPA 2017-7 pour 2 989,66 € H.T.
10	Electricité	GAUDIN	Rougé	14 385,00 €	
11	VMC Chauffage	ALEXEN	Châteaubriant	33 100,00 €	
Total général				207 338,81 €	

2) Autres marchés à lot unique

Date	Désignation	Lieu ou projet	Titulaire du marché	Montant H.T.
20/03/2018	Bureau d'études chargé de la révision du Plan Local d'Urbanisme	Révision du PLU	URBA OUEST Conseil 44590 DERVAL	23 775 € tranche ferme et 5 800 € tranche conditionnelle
16/04/2018	Avenant n° 1 au lot menuiseries extérieures	Ecole publique – extension	Miroiterie de la Mée Châteaubriant	+2 615,91 €
12/06/2018	Modification n° au marché lot 5 Plâtrerie-cloisons	Extension de l'école publique	Entreprise LEGAL 35470 BAIN-DE-BRETAGNE	+ 358 €
25/07/2018	Rechargements de chaussées et enduits d'usure 2018	Territoire communal	Entreprise HERVÉ, Juigné-des-Moutiers	148 100 €

Acquisition de terrains pour constituer une réserve foncière à Mauny

Le Conseil municipal a décidé de constituer une réserve foncière et a acquis à cet effet 4 parcelles de terrains à Mauny cadastrées ZD 273 (parcelle comportant des bâtiments), ZD 275, ZD 277 et ZD 141 pour une superficie totale de 4 ha 45 a 60 ca (cf parcelles en bleu sur le plan ci-dessous).

Les 3 premières, représentant une surface de 3 ha 07 a 01 ca, ont été cédées par M. Karl GUINOISEAU et Mme Fanny ZUM-FOLO au prix de 90 000 € ; la 4^{ème} par Monsieur Alain GIRAULT pour la somme de 5 000 €.

La délibération correspondante a été adoptée par vote à main levée – 14 voix pour et 1 contre.



La préparation des repas scolaires mutualisée pour les établissements scolaires de Ruffigné et Saint-Aubin-des-Châteaux

L'équipement dont dispose le nouveau restaurant scolaire de Saint-Aubin-des-Châteaux est dimensionné pour permettre la préparation de 200 repas journaliers. Jusqu'à présent, environ 140 repas sont produits chaque jour pour les élèves de la commune. Les 45 repas nécessaires, à destination de l'école de Ruffigné conformément aux discussions qui ont eu lieu entre les 2 municipalités, vont permettre d'optimiser les capacités de fabrication.

Les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (ex services vétérinaires), lors d'une visite sur les lieux, n'ont pas relevé une quelconque objection à ce projet dans la mesure où le nombre de repas transportés à l'extérieur du lieu de préparation (école privée de Saint-Aubin-des-Châteaux et école publique de Ruffigné) ne dépasse pas le nombre de 400 par semaine.



La commune de Saint-Aubin-des-Châteaux fournira à la cantine de Ruffigné les repas pris par les enfants inscrits au service à compter de la rentrée de janvier 2019,

Une convention précisant les modalités de fonctionnement de ce nouveau service a été préparée par un groupe d'élus des 2 communes. Elle a été adoptée à l'unanimité. Il en a été de même pour le prix de vente de ces repas qui a été fixé à 3,50 € pour l'année 2019.

Travaux de voirie

Acquisition de mobilier urbain

Désignation	Lieu d'implantation	Dépenses TTC
5 Bancs	Pourtour de l'Espace Castella	1 889,94 €
1 table pique-nique (personne à mobilité réduite)	Devant la maison des associations	1 110,06 €
26 Barrières métalliques	remplacement des barrières anciennes, très endommagées	3 780,19 €

Création d'un ralentisseur rue de la Gaudinays



Afin de limiter la vitesse des véhicules traversant l'agglomération, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de sécurisation rue de la Gaudinays consistant en la création d'un passage surélevé à proximité immédiate de l'école privée, du cabinet médical et du foyer de vie l'Ehretia. S'agissant d'une route départementale (RD 34), une convention de gestion a été conclue à cet effet entre le Département et la Commune.

Les travaux ont été réalisés courant juillet 2018 par l'entreprise Régis GAUTHIER, de GUICHEN. Il en aura coûté à la commune la somme de 4 220,64 € TTC.

Rechargements de chaussées

Le programme de rechargements de chaussées 2018 est achevé. Il a concerné tout ou partie des voies suivantes :

- La Goussetière vers la Baraterie,
- Route de la Forêt,
- Le Sauzais vers la Béhourdière,
- La Culais,
- La Feuillaie,
- Limite de la route de la Veuquais vers la Févrais.

Sur les 2 180 tonnes d'enrobés prévues initialement au marché, 2 038,88 tonnes ont été appliquées par l'Entreprise HERVÉ, de Juigné-des-Moutiers, pour un coût de 159 032,34 € TTC.

Réfection du chemin de remembrement entre la Gastinelais et la Culais

La commune a entrepris la réfection du chemin de remembrement situé entre la Gastinelais et la Culais. Ce chantier comprenant l'arasement des accotements, le curage de fossés et le rechargement sur une longueur de 500 m a été confié à l'Entreprise RICHARD, de Ruffigné, pour la somme de 10 011,04 € TTC.

Enduits d'usure

La route de desserte intérieure du hameau de la Grippais a fait l'objet de travaux d'amélioration suite à la pose, par l'Entreprise HERVE, de Juigné-des-Moutiers, d'un enduit bicouche sur une superficie de 1 780 m². La dépense correspondante s'est élevée à 8 544 € TTC.

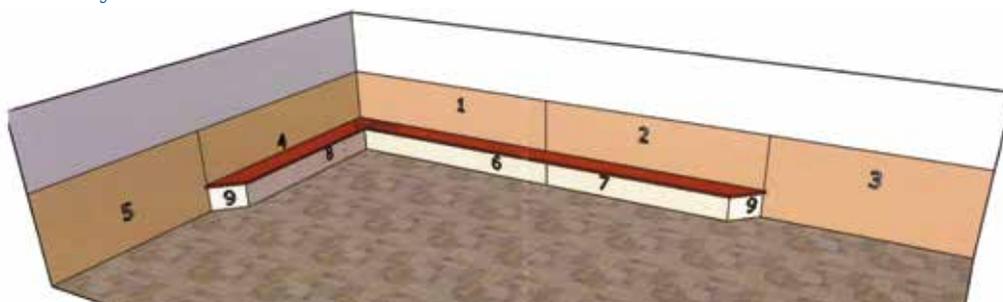
Curages de fossés

Le programme de curages de fossés sur le territoire communal a représenté un linéaire de 6 525 mètres. Il a été confié à l'entreprise BOUCHERIE Joël, de Saint-Aubin-des-Châteaux pour les travaux proprement dits et HOUSSAIS Jean-François pour le transport de terre. Le coût total du programme représente une charge financière de 5 705,25 € TTC.

Travaux divers dans les bâtiments communaux

Bâtiments communaux	Détails	Entreprise retenue	Montant dépense TTC	Observation
Ancienne école publique	Garde-corps près de la rampe d'accès	CORBIN Châteaubriant	385,20 €	Travaux réalisés
Eglise	Démoussage toiture	BPN Ramonage St-Mars-du-Desert et API Ouest St-Aubin-des-Châteaux	3 922,40 €	Travaux réalisés
Local annexe de la Chapelle des Templiers	Réfection complète de la toiture	AUBRY, Ruffigné	7 702,20 €	Travaux programmés en janvier ou février 2019
Espace Castella	Peinture de la cuisine et de ses abords	DECOTECH Châteaubriant	2 914,21 €	Travaux programmés en janvier 2019
Espace Castella	Renforcement du soubassement des murs périphériques du bar et pose de bancs***	DELAUNAY, Erbray	5 279,87 €	Travaux programmés en début d'année

*** Pose de panneaux en fundermax le long de deux murs avec réalisation d'un banc de 8 mètres adossé au mur extérieur coté est et un retour de 4 mètres sur le mur des sanitaires (cf. plan ci-dessous).



L'extension de l'école publique Jean-Pierre Timbaud est achevée

► Bien que le nombre prévisionnel d'enfants qui étaient censés fréquenter l'école Jean-Pierre Timbaud à la rentrée de septembre 2018 n'était pas supérieur à 150, les services de l'éducation nationale ont décidé **l'ouverture d'une 7^{ème} classe** du fait de la mise en place en 2018-2019 du dispositif de classe dédoublée (12 élèves par classe) pour les CP en Réseau d'Education Prioritaire (REP). La construction d'une 6^{ème} classe a été achevée durant les vacances d'été. Même s'il est conscient des contraintes générées par les déplacements en dehors de l'enceinte scolaire, le Conseil municipal a fait le choix d'installer la 7^{ème} classe dans la salle de motricité ; les activités de motricité continuant quant à elles de se dérouler à la maison des associations toute proche.

En 2019-2020, le niveau CE1 sera également dédoublé, ce qui entrainera l'ouverture de 2 classes supplémentaires sans augmentation des effectifs.

La commune s'orientera très probablement vers l'installation de bâtiments modulaires, sachant que les REP sont prévus pour la période 2016-2020 et qu'en cas de non reconduction, il n'y aurait plus de classe dédoublée. A effectif égal, 6 classes suffiraient alors.

L'extension des locaux consistant en la construction d'une classe supplémentaire avec atelier, local de rangement, sanitaires, bureau pour les enseignants du RASED et local technique, représentant une superficie totale de 120 m², a coûté à la commune la somme de 268 280,22 € TTC selon détail ci-après. Elle a bénéficié de subventions à hauteur de 138 398 €. Si l'on déduit la récupération de TVA pour 36 673,90 €, l'autofinancement réel s'est élevé à 93 208,32 €, soit 34,74% du montant total des dépenses.

Détail	Titulaire	Total marché HT	Total marché TTC
Maîtrise d'œuvre	MASSON	8 000,00 €	9 600,00 €
Contrôle technique et accessibilité	QUALICONSULT	2 955,00 €	3 546,00 €
Mission SPS	DEKRA	2 450,00 €	2 940,00 €
Gros-œuvre	CLARET	51 417,62 €	61 701,14 €
Charpente	MORFOISE	17 766,90 €	21 320,28 €
Couverture Bardage	DELAUNAY	18 352,35 €	22 022,82 €
Menuiseries Extérieures.	MIROITERIE MEE	36 408,68 €	43 690,42 €
Menuiseries Intérieures	DELAUNAY	10 512,66 €	12 615,19 €
Plâtrerie cloisons	LEGAL	7 041,00 €	8 449,20 €
Plafonds susp.	PLAFISOL	4 118,85 €	4 942,62 €
Revêtements de Sols	LBS Carrelage	9 500,00 €	11 400,00 €
Peinture	VOLUME & COULEURS	3 710,00 €	4 452,00 €
Sanitaires	SARDAIS	2 989,66 €	3 587,59 €
Electricité	GAUDIN	14 385,00 €	17 262,00 €
Chauffage PAC VMC	ALEXEN	33 100,00 €	39 720,00 €
Procédure d'appel d'offres travaux	MEDIALEX	859,13 €	1 030,96 €
Total dépenses		223 566,85 €	268 280,22 €

Financement	Montants
Subvention Etat (DETR)	63 000,00 €
Subvention Région	19 341,00 €
Subvention Département	46 057,00 €
Réserve Parlementaire	10 000,00 €
Récupération TVA	36 673,90 €
Autofinancement	93 208,32 €
Total financement	268 280,22 €

Migration du site Internet de la commune

Le Conseil municipal a suivi la proposition de la commission information qui s'est montrée très favorable à la migration du site Internet de la Commune, déjà ancien, vers la version « primo » de la société A3 WEB – MonClocher.com.

Le coût de mise en place de ce nouvel outil est estimé à près de 2 500 € TTC.

Ce nouveau site devrait être en ligne dans le courant du mois de janvier 2019.



SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX



Création d'un groupe de travail sur les besoins des seniors

Certaines personnes âgées vivant seules, et parfois de façon isolée, n'ont souvent pas d'autres choix que d'être admises en maison de retraite.

Des solutions transitoires existent dans certaines communes avec la mise à disposition de logements parfaitement adaptés et l'accès à des services de proximité permettant de retarder autant que faire se peut une telle admission.

Ce sujet a été abordé en réunion du bureau municipal et a fait l'objet d'une réunion spécifique avec les représentants de l'association de retraités «l'Amitié Aubinoise» qui se sont montrés très favorables à l'engagement d'une réflexion sur le sujet.

Le Conseil municipal a approuvé cette initiative. Pour ce faire, un groupe de travail composé d'élus communaux et de membres de l'Amitié Aubinoise a été constitué, composé de la façon suivante :

Pour le Conseil municipal

- M. Daniel RABU, Maire,
- M. Jean-Yves CAVÉ, Adjoint,
- Mme Marie-Paule SECHET, Adjointe,
- Mme Corinne LE FLEM, Adjointe,
- M. Michel BERTRAND, Conseiller municipal
- Mme Elise FOUGERE, Conseillère municipale
- M. Dominique GOUJON, Conseiller municipal

Pour l'Amitié Aubinoise

- M. Claude RETIF, Président,
- M. Louis HALLET, Vice-président,
- Mme Brigitte RETIF, Trésorière,
- Mme Ghislaine MOREAU, Secrétaire,
- M. Jacques JOUNEL, membre
- Mme Andrée CHAPRON, membre
- Mme Roselyne MARSAC, membre

Monsieur Serge BOUCHERIE, Aubinois, membre du Conseil de vie sociale de l'EPHAD du centre hospitalier de Châteaubriant, a, spontanément, fait acte de candidature pour participer aux travaux de ce groupe de travail. Il sera convié aux réunions organisées sur ce thème.

Droit de Prémption urbain

Renonciation de la Commune sur les biens suivants :

Date	Désignation	Lieu	Références cadastrales	Propriétaires
03/01/2018	Maison + terrain	21 rue de la Vigne	ZD 53	Consorts THIRIOT
30/01/2018	Maison d'habitation + terrain	215 la Chapelle	YP 167	AMPILHAC Jean-Yves BRETAUDEAU Marie
28/02/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	10 rue de la Gaudinais	AB 203 et 204	S.A. d'HLM Atlantique Habitations
03/04/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	415 la Bourruais	YE 84	Consorts BODIER
03/04/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	La Coquerie	ZT 180, ZT 187, ZT 194, ZT 195, ZT 198	BREMONT Bernard et Monique
03/04/2018	Terrain non bâti	La Coquerie	ZT 193, ZT 197, ZT 11, ZT 196, ZT 199	BREMONT Bernard et Monique
03/04/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	3 rue du Tertre	AB 240 et 242	de LANTIVY de TRÉDION Xavier et Anne-Marie
03/04/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	25 rue de la Gaudinais	AB 191 et AB 192 partie	MAHEUX Gilbert & Danielle
11/05/2018	Terrain non bâti	116 la Trionnais	ZO 44	M. PAPION Éric
11/05/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	409 la Bourruais	YE 83 et 85	M. LERAT Julien et Mme TOLSTOVA Irina
11/05/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	42 rue de la Gaudinais	ZD 290	Mme LEMAIRE Denise
11/05/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	6 rue du Tertre	AB 106	M. & Mme KYRIASIS
04/06/2018	Terrain + maison	6 rue des Charmilles	ZD 193 et 202	MARIETTE Christophe et Lorène
30/07/2018	Terrain + maison	209 la Chapelle	YP 166	GUERIN Manuel
10/08/2018	Terrain non bâti	Launay de Villate	ZB 35 partie – lot 1	FOURRIER Patrick
10/08/2018	Terrain non bâti	Launay de Villate	ZB 35 partie – lot 2	FOURRIER Patrick
17/09/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	La Culais	ZV 31	BLANCHARD Cédric et Lucie
05/10/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	23 rue de Châteaubriant	AB 86 et 88	BIORET Bernard
05/10/2018	Immeuble bâti sur terrain propre	15 rue du Tertre	AB 66 et 71	SKETCHLEY Pamela



Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Le Conseil communautaire a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 22 février 2018. Les principales dispositions contenues dans ce document ont été présentées au Conseil municipal le 19 mars 2018 par Monsieur Michel EVAÏN, en charge du dossier à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Le SCoT est un document d'harmonisation des prévisions de développement à l'horizon 2040 des 26 communes composant la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Il précise comment s'organise le territoire, l'importance accordée aux pôles majeurs que sont les villes Châteaubriant et Derval et l'accompagnement vers les 24 autres centralités (bourgs) dans leur développement en termes de population, services et maintien des emplois de proximité. Il fixe un objectif d'évolution de population pour les 22 années à venir de + 6 000 à + 8 000 sur l'ensemble du territoire qui compte à ce jour un peu plus de 44 000 habitants.

Le dossier comporte également pour chaque commune des indications précises sur les surfaces pouvant être urbanisées durant ces 22 années. Pour Saint-Aubin-des-Châteaux, 9,2 ha ont été retenus, à raison de 17 logements par hectare et une moyenne annuelle de 5 à 7 logements à produire.

Le SCoT comporte également des volets économique, agricole et paysager avec notamment l'apparition de « la trame verte et bleue » contribuant à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

Les dispositions contenues dans ce document supra-communal, lorsqu'il sera approuvé, s'imposeront au Plan Local d'Urbanisme de Saint-Aubin-des-Châteaux en cours de révision.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le 19 juin 2017, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, le cabinet URBA OUEST Conseil, de Derval, a été retenu pour assister la commune dans ce dossier.

A l'invitation de Monsieur le Maire, le 12 avril 2018, Monsieur Bruno DEROUINEAU, gérant de ce cabinet, est venu présenter aux élus ce qu'est un PLU ainsi que les différentes étapes de l'élaboration du dossier.

La procédure obéissant à des règles strictes va se dérouler sur 24 mois. Elle a débuté par le diagnostic auquel ont été directement associés les agriculteurs qui ont participé activement aux réunions ou entretiens qui leur étaient proposés. Ce document, présenté aux membres du Conseil municipal le 22 novembre dernier et consultable en mairie, expose les atouts et contraintes de la commune sur les plans de la démographie, du logement, de l'économie, du patrimoine, de l'environnement... Il permet de suivre notamment l'évolution de la population Aubinoise entre 1968 (1 472 habitants) et 2015 (1 765 habitants) et voir que la courbe qui était descendante jusqu'en 1999 (1 312 habitants) s'est infléchie très nettement depuis près de 20 ans.

La phase d'élaboration du projet politique de la commune qu'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ainsi que l'évaluation des

incidences sur l'environnement a débuté le 17 décembre dernier. Ce PADD fera l'objet d'une présentation au Conseil municipal qui en débattera.

C'est à partir de cette étape que le Conseil municipal pourra décider d'utiliser, si nécessaire, le sursis à statuer dans les conditions fixées à l'article L 424-1 du code de l'urbanisme pour des demandes d'autorisations d'urbanisme dont les travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre le projet de révision ou de rendre plus onéreuse sa réalisation.

Suivront les Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le zonage et le règlement permettant au Conseil municipal d'arrêter le projet qui sera présenté aux personnes publiques associées et consultées, dont les services de l'Etat, avant d'être soumis à enquête publique et approuvé par le Conseil municipal.

L'approbation de ce Plan Local d'Urbanisme est espérée avant le prochain renouvellement du Conseil municipal en mars 2020. D'ici là, les administrés auront pu être associés au dossier par le biais d'une ou plusieurs réunions publiques, de permanences et enfin lors de l'enquête publique.

Il est ici rappelé qu'un registre de concertation est ouvert en Mairie. Des observations peuvent y être déposées les jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 16/12/2017 et le 15/12/2018

Date décision	Bénéficiaire	Nature des travaux	Lieu d'implantation	PC / DP
05/01/2018	MIGADEL Daniel & Corinne	Maison d'habitation	Les Bréhatais	PC
19/01/2018	LEBORDAIS Frédéric	Modification d'ouvertures sur maison d'habitation	La Bossardais	DP
22/01/2018	OBJECTIF SCOLAIRE (pour J.Y.CAVÉ)	Installation de Panneaux Photovoltaïques	13 rue du Bois Vert	DP
23/01/2018	GUIBERT Michel et Maryline	Extension maison d'habitation	La Gastinelais	PC
25/01/2018	LORAND Stéphane	Maison d'habitation	16 rue des Acacias	PC
15/02/2018	BLANCHARD Cédric	Maison d'habitation	La Culais	PC
27/02/2018	BREMONT Monique et Bernard	Division en vue de détacher un terrain à bâtir	La Coquerie	DP
06/03/2018	GENET Stéphane	Maison d'habitation	Rue du Bois de la Roche	PC
06/03/2018	GARNIER Bertrand	Extension d'un auvent	La Lande	DP
15/03/2018	THOBY Mickaël	Abri de jardin	L'Ouvrinais	PC
22/03/2018	DELORME Jo	Modification d'ouvertures sur maison d'habitation	Le Boislouel	DP
14/05/2018	BOUCHERIE Franck	Préau	La Motte	DP
05/06/2018	LEMONNIER Angéline	Transformation ancien bâtiment en habitation+extension+préau	409, La Bourruais	PC
15/06/2018	FOURREAU Maxime et Stéphanie	Transformation et extension maison d'habitation	Le Bois Clos	PC
05/07/2018	Indivision PROVOST-RABU	Création terrain à bâtir pour futur logement de fonction	La Févrais	DP
10/07/2018	ROBIN Ludovic	Piscine	11 rue des Charmilles	DP
19/07/2018	HÉRAULT Philippe	Extension bâtiment agricole	Le Claray	PC
24/07/2018	RETIF Laurent et Alexandra	Construction garage	La Févrais	PC
09/08/2018	GUERLAIS Sylvie	Extension maison d'habitation	201 Chère	DP
13/08/2018	FRAGA Joaquim	Construction abri de jardin	Nicord	DP
22/08/2018	FAUCHEUX Loic	Préau	La Cour Gautier	PC
22/08/2018	FOURRIER Patrick	Division de terrain en vue de construire - 2 terrains à bâtir	Launay de Villate	DP
10/09/2018	SCEA de la Taille	Porcherie	La Taille	PC
18/09/2018	VERRON Cyrille	Transformation garage en pièce de vie	6 rue du Tertre	DP
18/09/2018	LEVEQUE Jonathan	Abri de jardin	La Bossardais	DP
21/09/2018	BODIER Bernard	Réaménagement ancien bâtiment agricole et changement de destination + création appentis et escalier + réfection toitures	La Daviais	PC
09/10/2018	GAEC DE LA CLOSSE	Construction et réhabilitation bâtiments agricoles	La Goudais	PC
09/10/2018	CAKIR Fatih et LEROUX Valérie	Maison d'habitation	Saint-Georges	PC
15/10/2018	CRESPIN Adelaïde CORDIER Fabrice	Garage	La Grippais	DP
25/10/2018	ORANGE UPR Ouest	Pylone pour téléphonie mobile	route de Ruffigné	DP
05/11/2018	PESLERBE Pauline	Pose de panneaux solaires	L'Oiselière	DP
16/11/2018	GUEGAN Virginie	Carport	La Picardais	PC
05/12/2018	STENEGRY Eva	Rénovation et extension maison d'habitation et construction garage - démolition de bâtiments	59 Chère	PC
12/12/2018	LEMONNIER Jimmy	Maison d'habitation	Launay de Village	PC

Louer un vélo électrique, c'est désormais possible !

► Pour venir travailler, pour rendre visite à des amis, faire votre marché ou vous dépanner pour aller jusqu'à votre commerce de proximité... Prenez un vélo électrique ! La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval propose désormais à la location des vélos à assistance électrique pour les habitant.e.s de ses 26 communes.



POUR LOUER UN VÉLO SUR UNE LONGUE DURÉE (1, 3 OU 6 MOIS) :

1. se rendre dans l'un des 5 lieux de location, quelle que soit la commune de l'intercommunalité sur laquelle vous habitez :

- mairie de Derval (tél. : 02 40 07 70 11)
- mairie d'Issé (tél. : 02 40 55 19 23)
- mairie de Rougé (tél. : 02 40 28 85 20)
- mairie de St-Julien-de-Vouvantes (tél. : 02 40 55 52 77)
- mairie de Soudan (tél. : 02 40 28 62 16)

Les vélos ne sont pas réservés prioritairement aux habitants des communes qui proposent de la location.

2. **fournir les documents suivants** pour valider votre réservation : une carte d'identité, un justificatif de domicile récent et un justificatif d'assurance de responsabilité civile

3. **tarifs** : 25 € pour 1 mois, 75 € pour 3 mois et 135 € pour 6 mois

4. gilet, cadenas, sacoche : tout vous est fourni pour vous simplifier la vie !

Réunion publique sur la mobilité

► La seconde réunion publique sur le Plan Global de Déplacement (PGD) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval se déroulera le **jeudi 7 février 2019 à 18h30** à la salle « La Grange aux Poètes » à **Louisfert**. Elle prendra la forme d'ateliers sur les enjeux, les objectifs et les scénarios. Ce PGD doit faciliter la mobilité entre les zones d'habitat et les principaux pôles de services et d'emplois du territoire, mais aussi avec les territoires et agglomérations voisines.

A partir d'un état des lieux des déplacements sur le territoire, des enjeux et des objectifs seront partagés et conduiront à un plan d'actions à moyen et long terme avec étude technique et financière de la faisabilité d'opérations portant sur les transports collectifs, les modes doux et les services partagés (transport à la demande, covoiturage, auto partage, location de deux roues...).

La participation de tous doit pouvoir contribuer à l'élaboration d'un plan ambitieux et répondant aux enjeux des habitants.

Renseignements au 02 40 81 84 09

developpement.du.territoire@cc-chateaubriant-derval.fr

OUEST GO pour le covoiturage !

Trouvez et proposez du **covoiturage** pour vos trajets quotidiens (domicile - travail) ou pour vos longs déplacements occasionnels... La Communauté de Communes a souhaité s'associer à la **Région Bretagne**, le Département du Finistère, les métropoles de Nantes, Rennes, Brest et l'agglomération de St Nazaire pour développer, avec l'appui de l'Etat et de l'ADEME, la pratique du covoiturage de proximité. Cette action illustre la volonté de la Communauté de Communes d'encourager les mobilités et transports doux, comme annoncé dans le Plan Climat Air Énergie Territorial.

En participant aux frais de fonctionnement de cette plate-forme internet à hauteur de 750 € par an, la Communauté de Communes va pouvoir stimuler la création de **réseaux de covoitureurs** qui partagent un même lieu de destination (entreprises, zones d'activités, pôles de services...), disposer de **statistiques** sur les pratiques des utilisateurs, mais surtout proposer des **nouvelles fonctionnalités** ! www.ouestgo.fr

La Com'Com' soutient la création de MAM dans les communes

Lors du Conseil Communautaire du 27 septembre, les élus ont décidé d'encourager l'installation de Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s dans les communes du territoire en carence de places. Ce dispositif qui prendra la forme d'une aide financière de 3 000 € accordée à l'ouverture du service, devrait déjà concerner dès cette année, une MAM sur la Commune de Villepôt.

Qu'est-ce qu'une MAM ?

Une Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s (MAM) est un nouveau mode d'accueil qui permet aux assistant.e.s maternel.le.s d'accueillir des enfants au sein d'un local qui n'est pas son domicile. Ce nouveau mode d'accueil apporte deux évolutions importantes dans l'exercice du métier et dans la relation aux parents employeurs :

- plusieurs assistant.e.s maternel.le.s peuvent se regrouper pour accueillir les enfants dans un même local : de 2 à 4 professionnel.le.s, agréé.e.s chacun.e pour l'accueil de 4 enfants maximum,
- la délégation d'accueil d'un enfant est rendue possible auprès des autres assistant.e.s maternel.le.s de la MAM, sans qu'elle ne fasse l'objet de rémunération.

Qui peut exercer dans une MAM ?

Seul.e.s les assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s peuvent travailler dans une MAM qui est un lieu strictement professionnel, soumis à une réglementation spécifique.

Quelles sont les étapes pour créer une MAM ?

Avant toute démarche concernant l'agrément d'assistant maternel (dépôt de demande d'agrément ou modification du lieu d'exercice), le projet nécessite de respecter les étapes suivantes :

- Connaître les besoins du territoire
- Rédiger un projet d'accueil et un règlement de fonctionnement
- Rechercher des locaux

Elaborer un budget prévisionnel afin de vérifier la faisabilité financière du projet.

N'hésitez pas à vous rapprocher des Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour plus d'informations :

Relais Petite Enfance de l'ex-Castelbriantais

- 27 rue de Couéré, 44110 Châteaubriant (Guichet Unique des familles)
- Permanences : du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h / vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h / samedi : 9h-12h
- Tél. : 02 40 28 88 89 / Email : ram@cc-chateaubriant-derval.fr

Relais Petite Enfance du secteur de l'ex-Derval

- 8 rue du Lavoir 44590 Derval (Maison intercommunale de la Petite enfance)
- Permanences : semaine paire : lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 - mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h / semaine impaire : lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 / en soirée uniquement sur rendez-vous
- Tél. : 02 40 07 27 95 / Email : ram.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

La Communauté de Communes offre des bourses aux jeunes pour financer leur projet

Accompagner les initiatives des jeunes en finançant leur projet, tel est le souhait de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval qui met en place une **Bourse spéciale pour les jeunes**. Le dispositif concerne les 15 à 25 ans résidant sur le périmètre de la Com com.

Organisation d'un festival culturel, mise en place d'un spectacle vivant, sorties culturelles, accompagnement des personnes dans l'incapacité de se déplacer, organisation d'une action solidaire ou caritative... les projets, conçus à plusieurs, éventuellement sous couvert d'une association, doivent être locaux et à vocation citoyenne.

Ils peuvent concerner les domaines de la santé, de la culture, des sciences, du numérique, du développement durable, de la solidarité... Les dotations vont de 200 à 2000 €. Les élus communautaires ont ainsi souhaité mobiliser une enveloppe annuelle de 10 000 € pour l'ensemble des projets retenus.

Dossier de candidature bientôt disponible sur le

www.cc-chateaubriant-derval.fr ou à retirer prochainement auprès du Guichet Unique.

Contact : service jeunesse – Guichet unique des familles 02 40 28 88 89



Bibliothèque intercommunale

la bibliothèque est ouverte le mardi de 13h30 à 15h30 hors vacances scolaires, le mercredi de 15h30 à 17h et le dimanche de 10h30 à 12h.

Inscrivez-vous gratuitement à la bibliothèque, un choix important de livres pour petits et grands vous attend ainsi que des revues et un fonds de DVD. Il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à franchir la porte ; vous y serez bien accueillis !

La prochaine fête des bibliothèques sur le thème du voyage aura lieu le samedi 16 mars 2019.

L'équipe des bénévoles sous souhàite une agréable année 2019.



Les animations de Pâques 2018

Départ des religieuses

Après 135 ans de présence, les Sœurs de Saint-Gildas quittent Saint Aubin.

En raison de la baisse des vocations, synonyme de baisse des effectifs et aussi au vu du petit nombre de religieuses sur notre commune (5), la congrégation de Saint-Gildas a pris la douloureuse décision de fermer sa maison de Saint-Aubin-des-Châteaux.



Les sœurs ont façonné le paysage chrétien des paroisses par leur présence au sein de l'enseignement catholique comme institutrices. Dès leur arrivée en 1883, elles ont pris en charge l'école catholique des filles. Elles ont également été au chevet des malades comme infirmières ou aides-soignantes. Elles ont participé activement dans les différents mouvements de jeunes. Au fil des années, leurs activités ont évolué et plus récemment, elles étaient en charge de visites aux malades et personnes âgées, d'aumônerie d'hôpital, de conduite des sépultures, de liturgie, d'accompagnement musical des cérémonies, d'accompagnement de divers mouvements chrétiens, de rencontres avec le foyer l'Éhrétia. Certaines d'entre elles participaient aux activités de l'Amitié aubinoise, etc.

Leur passage a laissé des empreintes au sein des familles et de la communauté paroissiale.

Le 27 août 2018, avant leur départ, Monsieur le Maire avait tenu à les recevoir en mairie pour un au revoir. Il était accompagné par quelques membres du Conseil municipal.

Commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 2018

Depuis plusieurs années, les 2 établissements scolaires sont associés aux commémorations des armistices du 11 novembre 1918 et 8 mai 1945.

Le centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918 ne devait pas déroger à cette règle et pour cette raison, la cérémonie avait été organisée le 9 novembre 2018, en présence des anciens combattants d'AFN, de membres du Conseil municipal et d'Aubinois qui avaient tenu à être présents pour cette occasion.

Après la lecture, par Monsieur le Maire, du message de Monsieur le Président de la République, Monsieur Alexis CHEVALIER et Madame Christine MAEREL ont déclamé les noms des 110 Aubinois qui, il y a un siècle, ont payé de leur vie pour que la France reste libre. Après les dépôts de bougies et d'une gerbe sur le monument aux morts, suivis d'une minute de silence, les enfants des 2 écoles ont interprété de concert la chanson de Bourvil «la Tendresse».



Lecture des noms des morts pour la France



110 bougies déposées sur le Monument aux Morts



Les enfants des 2 écoles interprétant "la tendresse"

Nous profitons de cette occasion pour donner la liste de ces morts pour la France

Nom Prénom	Profession	Âge	Date décès
ADRON Julien	Charpentier	29	02/11/1914
BARBOTIN Pierre	Cultivateur	31	05/11/1914
BERTHELOT Fernand	Cultivateur	24	08/09/1914
BESNIER Francis		31	20/11/1914
BOUDET Pierre	Cultivateur	28	03/10/1914
BOULET Eugène	Cultivateur	40	20/11/1914
BRUNET Ferdinand	Cultivateur	23	23/08/1914
BRUNET Jean	Cultivateur	29	09/09/1914
BRUNET Jean-Marie	Cultivateur	28	01/10/1914
CHOUIN Jean	Cultivateur	26	23/08/1914
GADESAUD Alfred	Couvreur	21	25/10/1914
GENET François	Maçon	25	30/08/1914
GLAIN Louis	Cultivateur	36	06/10/1914
GLEDEL Eugène		30	15/10/1914
GUERIN Emile	Cultivateur	24	09/09/1914
GUYON Jean Marie	Cultivateur	26	08/09/1914
JUGUIN François	Couvreur	30	01/10/1914
JUGUIN Théophile	Couvreur	27	22/10/1914
PINARD Pierre	Etudiant Ecclésiastique	25	26/10/1914
PRIMAUD Emile	Cultivateur	23	30/08/1914
RACCAPE Jean	Cultivateur	27	21/09/1914
SONGEUX Similien	Maçon	20	14/12/1914
TRIPON Jean-Marie		31	24/12/1914
BONNIER Léon	Cultivateur	25	25/09/1915
BOUSSICAUD Jean	Cultivateur	20	07/09/1915
CLEMENT Auguste	Cultivateur	20	25/09/1915
DELAUNAY Louis	Cultivateur	33	29/09/1915
DEME Victor	Tisserand	35	15/06/1915
DENIEL Jean	Hongreur	27	25/09/1915
FAVEL Pierre	Cultivateur	38	14/06/1915
GAUTRON François	Cultivateur	31	08/06/1915
GENET Louis	Cultivateur	24	24/10/1915
GIRAULT Jean-Marie	Cultivateur	25	12/09/1915
HOUSSAIS Louis	Cultivateur	23	08/03/1915
LANGLAIS Louis	Cultivateur	26	02/03/1915
NAVINEL Marcel	Cultivateur	25	26/09/1915
PORTAIS Pierre	Cultivateur	25	03/11/1915
POULAIN Julien	Hongreur	33	03/05/1915
POULAIN Théophile	Cultivateur	29	12/05/1915
ROINE François	Cultivateur	41	06/06/1915
SILORET Joseph	Cultivateur	30	19/05/1915
SIMON Armand	Cultivateur	25	21/10/1915
SONGEUX Alfred	Maçon	33	10/06/1915
TRILLARD Jean-Marie	Cultivateur	28	24/01/1915
TRILLARD Louis	Cultivateur	33	25/09/1915
TRILLARD Louis	Cultivateur	30	06/06/1915
TRILLARD Pierre	Cultivateur	18	16/07/1915
TRILLARD Théophile	Cultivateur	30	08/08/1915
BEAUTRAIS Louis	Cultivateur	37	19/07/1916
BIGOT Constant	Employé de chemin de fer	31	29/09/1916
BIORET Pierre	Cultivateur	31	05/06/1916
BLANCHET Albert	Instituteur	20	10/10/1916
BOUSSICAUD Auguste	Cultivateur	31	01/07/1916
BOUVAIS Pierre	Cultivateur	38	07/05/1916
CADOREL François J	Cultivateur	22	21/12/1916

Nom Prénom	Profession	Âge	Date décès
CHALLON Jules	Cultivateur	23	24/04/1916
CHATELIN Clément	Cultivateur	35	16/04/1916
FAUCHEUX Jean-Marie	Cultivateur	23	06/05/1916
FAVEL Francis	Cultivateur	24	09/09/1916
GENET Pierre	Cultivateur	20	12/10/1916
GICQUEL Aubin	Cultivateur	31	29/05/1916
GIRAUD Jean		29	06/09/1916
HOUSSAIS Victor	Cultivateur	25	15/03/1916
JAMBU Pierre	Cultivateur	33	09/01/1916
JOUAN Pierre	Cultivateur	34	02/08/1916
LAURENT Jean	Cultivateur	40	20/06/1916
LETORT Jean	Cultivateur	38	21/07/1916
LEVEQUE Armand	Charpentier	26	11/04/1916
MORICE Jean-Marie	Cultivateur	31	14/06/1916
MOTTAIS Louis	Meunier	32	16/06/1916
PESLERBE Joseph	Cultivateur	40	11/08/1916
ROCHE Louis	Sans profession	22	18/05/1916
SEULET Jean-Marie	Cultivateur	20	26/04/1916
THOMAS Emile	Sabotier	22	15/04/1916
BEAUSSIER Emmanuel	Sans profession	21	18/11/1917
CHATELAIN François	Cultivateur	29	24/08/1917
CHAUVIN Jean-Marie	Charpentier	20	13/09/1917
DUFOURD Pierre	Charpentier	35	16/02/1917
GADESAUD Aristide	Cultivateur	20	16/04/1917
HOUQUET François	Roulier	35	19/06/1917
JULIENNE Alexis	Cultivateur	22	05/07/1917
LE GRAY François	Cultivateur	30	13/05/1917
LEFEUVRE Louis	Cultivateur	24	13/08/1917
LEGENDRE Ferdinand	Cultivateur	21	17/10/1917
LERAY Armand	Cultivateur	21	03/05/1917
LEVEQUE Emmanuel	Cultivateur	22	05/05/1917
MASSON Emile	Charpentier	38	25/06/1917
MORIN Julien	Cultivateur	30	04/05/1917
PASSARD Joseph	Cultivateur	24	08/02/1917
POINCON Xavier	Coiffeur	25	23/08/1917
PORTAIS Louis	Cultivateur	23	06/12/1917
RACAPE Pierre	Cultivateur	28	24/04/1917
RIALLAND Jean	Cultivateur	32	11/05/1917
VENTROUX Alexandre	Cultivateur	21	28/06/1917
BIORET Emile	Cultivateur	19	11/12/1918
CHAUVIN Joseph	Cultivateur	37	29/04/1918
CHRETIEN Francis	Cultivateur	30	27/05/1918
DAVID François	Cultivateur	22	19/01/1918
DAVY Jules	Tonnelier	25	04/10/1918
DENIARD Alphonse	Cultivateur	23	02/10/1918
DOITEAU Alphonse	Cultivateur	26	28/04/1918
ELIN Siméon	Cultivateur	27	26/10/1918
FAVEL Théophile		40	07/06/1918
GUERIN Alphonse	Cultivateur	28	18/03/1918
LAURENT François	Hongreur	27	29/09/1918
LETORT Joseph	Cultivateur	33	21/12/1918
ROINE François	Cultivateur	40	17/07/1918
JULIENNE François	Cultivateur	30	20/02/1919
LERAT Jean	Cultivateur	23	06/08/1919
CHATELAIN Auguste		39	27/04/1920

La supérette a changé de propriétaire

Depuis la mi-juillet 2018, c'est un nouveau couple qui tient le commerce d'alimentation de proximité « le Panier Sympa ». Il s'agit de Mme Dany Garlopeau (52 ans) et M. Gilbert Férel (58 ans) qui remplacent M. et Mme Lemesle, exploitants qui ont cessé leur activité et cédé leur fonds de commerce. Cette vente a entraîné de fait le transfert du bail du bâtiment communal au profit de ces nouveaux exploitants. Ce couple arrive de Tonnay-Charente en Charente Maritime. Ils ont changé d'orientation avec une reconversion dans le commerce de proximité en SARL.

« Dans un premier temps, nous continuerons le commerce alimentation avec les mêmes services que précédemment. Nous assurerons la livraison à domicile sur commande avec possibilité de la développer », précise M. Férel.

Les horaires d'ouverture : mardi au samedi, 9h à 13h et 15h à 19h30 et dimanche de 9h à 13h ; fermé le lundi toute la journée.

Dans leur magasin, Dany-Patricia Garlopeau et Gilbert Férel sont prêts pour accueillir les clients.



Fermeture de la boulangerie

Le commerce de boulangerie a fermé ses portes le 5 décembre 2018 suite à une décision de liquidation judiciaire. La Mairie n'a pu anticiper cette situation, n'en ayant été informée que le jour même.

Dans l'attente d'une évolution plus favorable de la situation, un dépôt de pain est assuré à la supérette.

Carole VANDELDE, Kiné

Madame Carole VANDELDE, Masseur-Kinésithérapeute, vous informe du changement d'adresse de son cabinet :

La Faroulais – 44110 SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX.

Tél. 06 82 42 59 11

SOINS AU CABINET ET A DOMICILE



Réduisons nos déchets

Ensemble petits et grands, ramassons les déchets abandonnés dans la nature tout en prenant l'air en bonne compagnie. Il faut savoir que la durée de vie d'un mégot est de 2 ans, d'un sac plastique 400 ans et celle d'une bouteille de verre 4000 ans. Rendez-vous pour une éco-balade le samedi 6 avril 2019 à 9H30 à la Maison des Associations. Venez équipés d'une paire de gants, d'un gilet jaune et de tout matériel servant au ramassage des déchets.

La veille, les enfants des écoles seront mis à contribution pour ramasser les déchets au terrain des sports et autour des divers bâtiments communaux.



Recyclage du bois

La commune recycle le produit des tailles les branches.

D'importants travaux d'élagage de haies ont été entrepris en septembre dernier en bordure du domaine communal, route de Saint-Georges et dans le chemin de remembrement des Haies.

La commune a fait le choix de recycler ces végétaux plutôt que les jeter. Pour ce faire, elle a fait appel à une entreprise disposant d'un broyeur et a ainsi récupéré plusieurs mètres cubes de paillis qui serviront à recouvrir les massifs communaux.



Les agents communaux en pleine action...



...sous le regard intéressé de M. le Maire et de M. Michel BERTRAND, membre du Conseil municipal



Le paillis ainsi récupéré

Ouverture des travaux du plan cadastral dans le département de la Loire-Atlantique

Les travaux d'adaptation géométrique du plan cadastral seront entrepris sur le département de la Loire-Atlantique, **à partir du 1^{er} février 2019**.

L'exécution de ces opérations sera assurée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). La direction et le contrôle de celles-ci relèveront de la DGFIP.

À ce titre, les agents de la DGFIP, ceux de l'IGN, ainsi que leurs auxiliaires dûment accrédités, ont été autorisés, par arrêté préfectoral du 29 novembre 2018, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département de la Loire-Atlantique, en vue de procéder à ces travaux.

Ledit arrêté préfectoral est consultable en Mairie.



Etat de catastrophe naturelle



Les fortes pluies qui se sont abattues du 11 au 12 juin 2018 dans la région castelbriantaise ont occasionné des dégâts chez un certain nombre de nos administrés.

A ce titre, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avait été déposée auprès des services préfectoraux le 26 juin 2018.

Par un courrier du 7 novembre 2018, les services de la préfecture ont signalé la publication au journal officiel du 3 novembre 2018 de l'arrêté interministériel du 4 octobre 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes d'inondations et coulées de boue sur la commune de Saint-Aubin-des-Châteaux, conformément à l'article L 125-1 du code des assurances.

Plaquette « exploiter et préserver les haies » (2018)

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a élaboré, avec ses partenaires, une plaquette à destination des agriculteurs et autres gestionnaires de l'espace rural.

Elle présente une vision pédagogique des diverses réglementations applicables aux haies ainsi que des bonnes pratiques concernant leur entretien et leur gestion. Elle concerne uniquement les haies champêtres et bocagères.

Organisation de la plaquette

Les différentes situations d'intervention sur les haies sont présentées successivement : planter, entretenir & exploiter, arracher & déplacer.

Pour chacune sont rappelés quelques conseils et bonnes pratiques ainsi que les éléments réglementaires à respecter, qu'ils relèvent du code rural, de la PAC, du code de l'urbanisme ou du code de l'environnement.

Les procédures sont détaillées en partie 4.

Sommaire :

1. planter des haies
2. exploiter et entretenir ses haies
3. arracher ou déplacer des haies
4. détails des procédures

Pourquoi cette plaquette ?

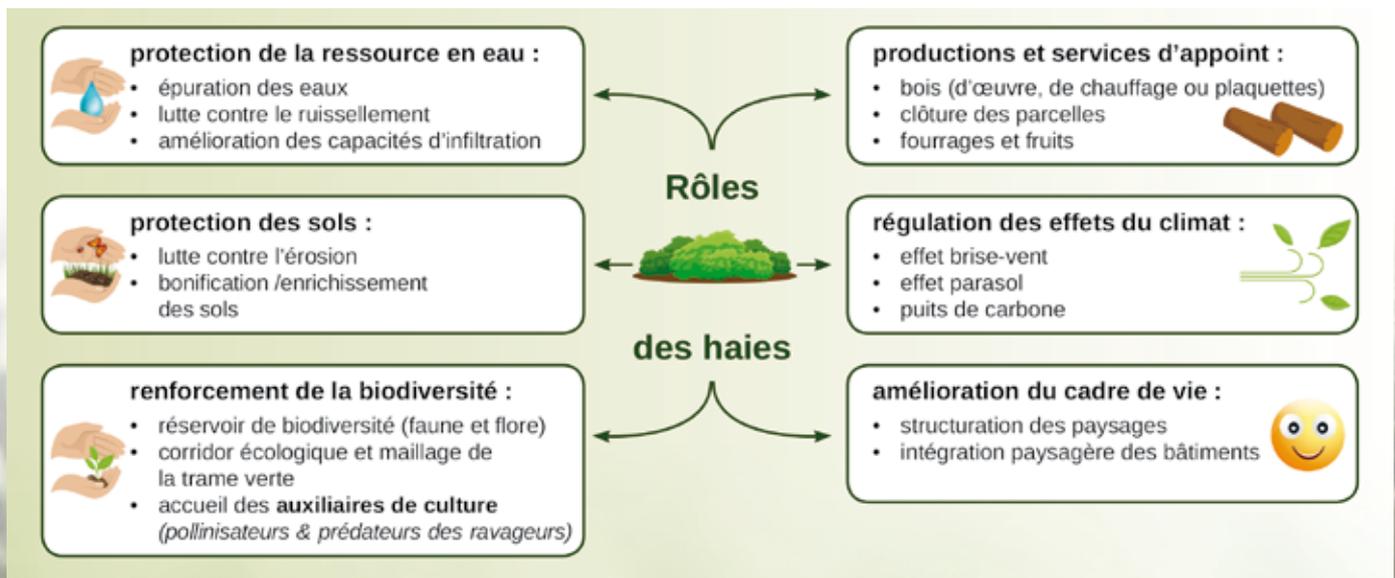
Comme élément structurant du paysage, la haie champêtre participe à l'identité du département et à la qualité de son cadre de vie. Elle assure des fonctions essentielles sur les plans écologique, paysager et de l'économie agricole qui nécessitent son entretien régulier et son renouvellement.

- Les haies sont vivantes : elles doivent faire l'objet d'un **entretien régulier**.
- Pour restructurer les parcelles, faciliter le passage des engins ou des animaux, réduire le temps ou le coût d'entretien, voire réduire leur impact sur les cultures, les haies font aussi l'objet de **travaux d'aménagements**.
- Au vu des enjeux environnementaux, la **reconstitution de linéaires** est encouragée et parfois exigée.

Ce guide propose une gestion pratique des haies bocagères sous forme de conseils et de recommandations dans le respect des réglementations en vigueur, qu'elles soient agricoles, environnementales ou d'urbanisme.

Cette plaquette peut être téléchargée à l'adresse suivante :

<http://loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-habitat-construction/Etudes-et-de-marches-partenariales/Plaquette-exploiter-et-preserver-les-haies-2018>



L'ADMR : proche de vous au quotidien

Depuis plus de 70 ans, l'ADMR s'engage à offrir des services de qualité et à créer des emplois. L'ADMR s'adresse à tous, d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie, pour permettre à chacun de bien vivre chez soi. L'association ADMR de Nord Castel présidée par Mme Chatellier intervient auprès de nombreuses communes du secteur : Fercé, Villepôt, Châteaubriant, Noyal sur Brutz, Rougé, Ruffigné, Saint-Aubin des Châteaux, Soudan, Soulvache, Erbray, Moisdon la Rivière et Louisfert.

Parent débordé, actif surchargé, en situation de handicap ou en perte d'autonomie... Nos intervenants expérimentés sont là pour vous faciliter la vie et vous proposent une large gamme de services.

Besoin d'aide pour le ménage-repassage ?

Cuisine impeccable, meubles et recoins parfaitement dépoussiérés, placards bien ordonnés, linge frais et repassé... Ponctuellement ou régulièrement, l'ADMR a la solution.



L'ADMR propose également son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les seniors et les personnes en situation de handicap. Vous conservez ainsi une autonomie chez vous et continuez à mener vos projets de vie.



Garde d'enfants à domicile

Vous partez tôt le matin au travail et rentrez tard le soir ? Pensez à la garde d'enfants à domicile.

Avec l'ADMR, vous bénéficierez :

- d'un service sur mesure et sans engagement,
- d'une tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés,
- d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps.



LE + ADMR

Un bénévole référent de l'ADMR reste à votre écoute tout au long de la prestation, pour répondre à vos questions ou à des besoins complémentaires. Le référent est le trait d'union entre vous et l'association. Contactez la Maison des Services du Pays de la Mée et simplifiez-vous la vie !

Etre bénévole à l'ADMR

L'équipe de bénévoles déjà en place a besoin de nouveaux talents ! Vous avez des capacités en communication, animation, administration... et souhaitez faire de belles rencontres ? Contactez-nous.

CONTACT

Maison des Services du Pays de la Mée
14 rue de la Garlais
44590 DERVAL
02 40 07 81 67
paysdelamee@fed44.admr.org

Vous aimez vos rivières
et zones humides ?

Les ragondins et rats musqués aussi,
mais ils les dégradent !



Vous voulez vous investir dans la préservation de ces milieux ?

DEVENEZ PIEGEUR !

Rejoignez notre réseau de plus de 900 bénévoles, vous bénéficierez d'une formation gratuite et d'une prime à la capture.



Renseignements : POLLLENIZ 44 - 02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr - www.polleniz.fr

Association ACIAH



Notre association ACIAH (Accessibilité, Communication, Information, Accompagnement du Handicap) souhaite, au profit des personnes en situation de handicap, promouvoir et faciliter l'égalité des chances en matière informatique.

ACIAH cible particulièrement les personnes déficientes visuelles, mais aussi les personnes âgées (et surtout celles qui sont affectées d'une DMLA), les personnes ayant des difficultés à manier une souris, et les personnes en situation de précarité.

ACIAH propose deux choses :

1) un système informatique, AccessDV Linux, alternatif à Windows, libre et gratuit, sans virus, et fonctionnant aussi sur du matériel ancien

2) des ateliers de formation à la suite d'un appel à projets retenu par la Conférence des Financeurs de Loire-Atlantique. C'est sur ce dernier point que nous voulons attirer votre attention :

- nous visons l'autonomie des personnes et le lien social.
- il s'agit d'ateliers d'auto-formation, permettant l'utilisation basique d'un ordinateur (courriel, internet, traitement de textes et de photos). Des thèmes variés pourront être abordés en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites.
- nous ne prendrons que des petits groupes de 4-5 personnes maximum.
- nos ateliers sont gratuits.
- nos ateliers auront lieu principalement dans les bibliothèques de la Communauté de Communes, avec regroupement des personnes inscrites. Si nécessaire nous irons chercher les personnes à domicile.
- nous assurerons ensuite l'aide personnalisée par téléphone et/ou Team-Viewer.

Ces ateliers n'empièteront pas sur les activités des clubs informatiques existants. N'hésitez pas à nous contacter au besoin

B. Poiraud

Association A.C.I.A.H à Châteaubriant

Accessibilité, Communication, Information, Accompagnement du Handicap
equipe-advl@laposte.net - 09 77 81 55 98

Sites : <https://accessdvlinux.fr> ou <https://aciah-formations-informatiques-pour-tous.fr>



OPASS



OPASS (Office pour la Promotion des Actions Sanitaires et Sociales) gère deux Centres de Santé, l'un sur le secteur de Rougé et l'autre sur le secteur de Derval Sion les Mines.

Depuis plusieurs années le conseil d'administration s'interroge sur la présence médicale sur notre territoire. Il y a un manque de médecins, certains approchent de la retraite, leur remplacement n'est pas certain, le départ du Docteur

ORHA de Sion-les-Mines provoque une situation alarmante dont les élus de Sion et des communes environnantes se sont saisi.

La région de Châteaubriant a été classée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en zone déficitaire ce qui permet d'apporter des aides à l'installation de médecins. Malgré ces dispositifs, il n'y a pas de candidat à l'installation en libéral sur la zone.

Aujourd'hui sur la zone d'intervention de l'OPASS soit environ 12000 habitants il y a 6 médecins en activité dont 3 proches de 65 ans. Nous avons donc 1 médecin pour 2000 habitants alors que la moyenne nationale est de 1 pour environ 1000 habitants.

Face à cette situation, les élus informés de la possibilité de salarier des médecins dans le cadre d'un centre de santé ont demandé à l'OPASS d'étudier la possibilité de porter le projet. Notre Conseil d'Administration a donné son accord pour conduire les études d'opportunité, de faisabilité et économique et adapter ses statuts pour pouvoir salarier des médecins. Notre projet doit per-



mettre d'assurer la permanence des soins du lundi au samedi et s'intégrer dans le dispositif de garde, cela nécessitera l'embauche de 2 médecins à temps partiel et un temps de secrétariat.

Ce projet, ne peut aboutir qu'avec le soutien des collectivités territoriales, de l'ARS et autres possibles. Nous nous organisons pour être opérationnels dès que possible en 2019. Notre volonté est d'assurer un dispositif d'accès aux soins de premier recours et de proximité que la population est en droit d'attendre.

Ma mère est malade.
Je m'en occupe.
Mais qui peut m'aider
pour les démarches
administratives ?

Ma fille a un handicap.
Nous sommes là pour elle.
Mais où trouver
des aides financières
pour faire face ?

Mon mari souffre
de troubles du
comportement.
Je suis à ses côtés.
Mais je ne sais pas
toujours comment
réagir ?



ET VOUS, QUI VOUS SOUTIENT ?

UN SITE INTERNET en **Loire-Atlantique**
VOUS INFORME, VOUS ORIENTE !

www.aidants44.fr

Paroles
de familles

Des actualités nationales et départementales,
des manifestations et actions
près de chez vous !

POUR QUI ?
Pour toute personne
confrontée à la situation
de perte d'autonomie
ou de handicap d'un
proche (conjoint,
enfant, parent...).



Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique
35, rue Paul Bert - CS 10509 - 44105 Nantes - Tél. 02 40 35 69 56
E-mail : aidants44@udaf44.asso.fr - Site internet : www.udaf44.fr



AGIR POUR
LES FAMILLES

Mission Locale Nord Atlantique



La **Mission Locale Nord Atlantique** accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emploi, d'orientation, de formation.

Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Châteaubriant.

Une équipe de conseillers en Insertion Professionnelle est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Contact Antenne de Châteaubriant
16 rue Gabriel Delatour
Téléphone : 02 40 28 29 31
mail : chateaubriant@missionlocale-nordatlantique.com

Informations sur les ateliers proposés à la Mission Locale Nord Atlantique

La richesse de l'offre de services de la mission Locale, c'est aussi des ateliers sur des thématiques qui permettent aux jeunes de développer leur autonomie :

Mobilité, logement, budget, santé, utiliser internet dans sa recherche d'emploi (en co-animation avec le Pôle Emploi), SST (Sauveteur Secouriste du travail), sport, culture.

<https://missionlocalenordatl.wixsite.com/missionlocale-nordatl>

Vie Santé Libre du Pays de Châteaubriant



Association de Lutte contre la maladie alcoolique

Vous pensez ou vous avez des problèmes avec cette maladie
Familles, amis(es)..... INQUIETS ?!!!

Nous sommes là pour vous aider :

Venez rejoindre notre groupe d'entraide, à caractère familial, rencontrer des personnes ayant vécu une situation semblable et tirer profit des expériences des autres, sans aucun jugement et en toute confidentialité.

Pour nous contacter :

Mail : maurice.veillard.44@gmail.com

www.vie-sante-libre.fr

Président : M. EVEILLARD Maurice 02.40.81.07.23 - 07.81.24.91.73

Sécretaire / Permanences :

Mme GAUTREAU Chantal 02.40.28.70.98 07.81.66.23.80

Animations : Ouary Jérôme et Florence 06.72.56.63.54

Permanences Hospitalières : Fairand André 07.72.18.62.03

Psychopraticienne : "Au cas par cas" Mme TASSIN LEBRAS Gaëlle,
07.81.71.57.12

Réunion à 20h tous les 1^{ers} vendredis du mois à la Salle Bellevue (près du terrain de foot)

Rue de l'Abbé Cotteux 44110 LOUISFERT.

CLIC du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Co-ordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'Equipe du CLIC assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes résidant sur la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC a pour mission d'informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Selon les demandes et les situations, l'Equipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès des personnes en situation de handicap, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique.



Centre local d'Information et de Coordination Gériatrique

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.

Accueil du Public sur Rendez Vous

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant

13, Rue d'Angers - 44110 CHATEAUBRIANT

Tél. 02 28 04 05 85

Mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

FNATH - Association des Accidentés de la Vie



Vous êtes :

- Assuré social ou ayant droit,
- Accidenté du Travail
- Victime de maladie professionnelle,
- Accidenté de la circulation,
- Accidenté de la vie privée,**
- Malade, Invalide, Handicapé
- Victime de l'**AMIANTE**

UNE ASSOCIATION A VOTRE SERVICE, quel que soit votre régime de protection sociale, salarié ou non salarié

La FNATH défend les droits auprès des ministères, du parlement, des administrations et organismes sociaux en faveur de toutes les personnes handicapées :

- Pour la prévention des risques professionnels,
- Pour l'obligation de reclassement des victimes d'accidents du travail ou des maladies professionnelles,
- Pour le droit à l'emploi des personnes handicapées,
- Pour une amélioration des revenus de remplacement : rentes, pensions et allocations,
- Pour une réforme de la protection sociale privilégiant la solidarité,
- Pour les victimes de l'Amiante.

Depuis 1921, la FNATH (autrefois connue sous le nom des mutilés du travail) rassemble et défend les personnes victimes.

La FNATH est reconnue d'utilité publique par décret en date du 2 août 2005, publié au journal officiel du 6 août 2005.

La FNATH siège au sein d'instances départementales, régionales et nationales où elle représente les intérêts des personnes handicapées : CPAM, MDPH, CARSAT, CPP et autres.

La FNATH est habilitée à représenter ou à assister ses adhérents devant les juridictions de la sécurité sociale (TASS) et la cour d'appel de Rennes.

La FNATH s'occupe de mettre en place tous les éléments nécessaires pour saisir le FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante), conseils et renseignements aux victimes et ayants droit, pour la constitution des dossiers pour le FIVA, aide les victimes pour la reconnaissance de la maladie professionnelle, le suivi médical sur dossiers avec ou sans aggravation des séquelles auprès de la CPAM, ainsi que pour la faute inexcusable de l'employeur.

La FNATH a signé un partenariat avec les Mutuelles de Loire-Atlantique pour une mutuelle groupe pour tous (adhérents ou non).

La FNATH défend l'accessibilité pour l'accueil des handicapés dans le milieu public.

FNATH – Groupement de Loire-Atlantique
8 rue Arsène Leloup 44100 NANTES
<http://www.fnath44.org>

Section de CHATEAUBRIANT : siège social en mairie de Châteaubriant

Présidente : Odile ONILLON-FLEURY – 16 rue de la Chapelle 44110 VILLEPOT – tél. 06 95 55 45 72 – mail odile.onillon@hotmail.fr

Trésorier : Dominique TESSIER – 20 rue de Paluel 44110 CHATEAUBRIANT – tél. 06 06 50 96 31 – mail domtes@netcourrier.com

Permanence juridique :

le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, salle E. Bréant à Châteaubriant (à côté de la Mairie), sur rendez-vous à prendre au 02 40 69 84 71

Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Quels avis ?

- **Les habitants** du bassin Loire-Bretagne
- **Tous les acteurs** : intercommunalités, mairies, parcs naturels, conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, commissions locales de l'eau, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...

Sur quoi ?

Les documents du bassin Loire-Bretagne :

- **Questions importantes et programme de travail** pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),
- **Questions importantes, programme de travail et calendrier** pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.



Comment ?

- Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr

École Jean-Pierre Timbaud

Une nouvelle équipe à l'école Jean-Pierre Timbaud

136 élèves sont scolarisés dans l'école.

Voici la répartition des classes pour cette année scolaire :

- ▶ TPS/PS/MS : Mme Jeanne Poussin, aidée par Mme Solène Morice
- ▶ TPS/PS/MS Mme Sandrine Mercier aidée de Mme Elodie Morantin
- ▶ GS : Mme Agathe Belgrand aidée le matin par Mme Valérie Chauvin
- ▶ CP : Mme Vanessa Morineau-Jolivet
- ▶ CE1 : Mme Karine Cabat-Raitière
- ▶ CE2/CM1 : Mme Naël Pipard
- ▶ CM1/CM2 : Mme Françoise Vidaillac

Mme Lehis assure les compléments de service de Mme Mercier-Lebreton le lundi, Mme Morineau-Jolivet le mardi et la décharge de Mme Cabat-Raitière le jeudi.

Madame Elisabeth Laplanche est enseignante remplaçante rattachée à l'école.

M. Antoine Puglisi est enseignant surnuméraire présent à mi-temps dans l'école.

À cette équipe éducative s'ajoute une EVSH (emploi de vie scolaire) : Mme Nadège Guillaume



L'équipe enseignante à la rentrée de septembre 2018

L'Art s'invite à l'école

Cette année, l'équipe enseignante a décidé d'axer son projet d'école autour de l'Art. À travers cette thématique, différents projets et de nombreuses actions seront mis en œuvre :

- un projet musique en lien avec l'opéra débutera à partir du mois de février pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 en partenariat avec le conservatoire de Châteaubriant ;
- dans chaque cycle des projets seront menés en partenariat avec la médiathèque de Châteaubriant (rencontre d'un auteur, d'un architecte, projet liant l'art et le recyclage ainsi qu'un projet autour d'un abécédaire.

- des visites à la médiathèque de Châteaubriant
- concert au théâtre de Verre de Châteaubriant
- projection de films d'animation au cinéma de Châteaubriant
- projection de courts métrages dans le cadre du festival du court métrage
- visite du musée des beaux-arts à Nantes

D'autres projets ou actions ont été ou seront menés au sein de l'école :

- ▶ Comme chaque année, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2, accompagnés de leur enseignante, de Marie-Jeanne Goujon et de Jean-Jacques Catreux (amicalistes), sont allés rendre hommage et fleurir la tombe de Jean-Pierre Timbaud, otage fusillé le 22 octobre 1941 à Châteaubriant ;
- ▶ Les élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 et la classe de cycle 3 de l'école privée Sainte Laura Montoya ont chanté devant le monument aux morts lors de la commémoration du 11 novembre ;
- ▶ Rencontres sportives organisées par l'USEP (union sportive des écoles primaires) et gescacolades qui se dérouleront le samedi 25 mai 2019 ;
- ▶ Cycle piscine pour les élèves du CP au CM2
- ▶ La semaine du goût en octobre
- ▶ Ouverture de l'école aux parents lors de la semaine de la maternelle en novembre sous le thème « des mots pour dire, des mots pour grandir »
- ▶ Le marché de Noël organisé le 14 décembre par l'amicale et l'équipe pédagogique
- ▶ La fête de l'école organisée par l'amicale laïque et l'équipe enseignante le 16 juin 2019

Et cette année encore, les CM1 et les CM2 auront la joie de partir en classe de neige en février 2019.



Randonnée dans le cadre de la semaine de la maternelle

Vous souhaitez un renseignement, effectuer une inscription ?

Contactez la directrice de l'école par mail :

ce.0440816y@ac-nantes.fr ou par téléphone au 02.40.28.46.65

École privée Sainte Laura Montoya

L'école catholique de Saint Aubin des Châteaux surfe sur la vague de son projet pédagogique cette année qui a pour thème : l'eau dans tous ses états.

L'école de trois classes, qui accueille aujourd'hui 52 élèves, en profitera pour faire toutes sortes d'ateliers, de sorties et d'animations autour de l'eau afin de sensibiliser les enfants à la protection de cette denrée si rare et précieuse. En septembre, participation à la foire de Béré. Prochainement, visite d'une station d'épuration, journée pêche, ateliers fresque pour embellir l'école sur le thème de l'eau, spectacle sur le thème en partenariat avec le conservatoire...et surtout, en fin d'année, les élèves des cycles 2 et 3 partiront une semaine en classe de mer en Vendée !!!!

Et tout au long de l'année, les élèves apprennent et grandissent par la pratique de plusieurs pédagogies : Montessori, Freinet, Dumont... afin de répondre au mieux à leurs besoins et favoriser leurs apprentissages. L'esprit d'entraide et de bienveillance est développé au travers d'ateliers multi âges, de temps forts qui ponctuent toute leur année scolaire. Ainsi, ils s'épanouissent, progressent et développent leur autonomie au sein d'un groupe classe, d'une école tout en étant considérés comme des individus uniques avec leur personnalité, dans le respect des autres.

Les inscriptions sont possibles toute l'année et d'ores et déjà commencées pour l'année scolaire 2019/2020. Vous pouvez contacter la chef d'établissement, Mme Françoise Barrière-Meaudre, au 02 40 28 44 60 ou à l'adresse mail suivante : ecole.saintaubin@wanadoo.fr



Les élèves de l'école réalisant les fresques sur le thème de l'année



L'APEL

Les principales manifestations organisées par l'APEL en 2019 :

- Le 23 juin kermesse à l'école Sainte Laura Montoya.
- Le 12 octobre soirée couscous
- Date à définir en décembre : Chorale de Noël.

Toutes ces manifestations permettent de financer une partie des activités proposées par l'équipe enseignante.

Cette année les enfants des cycles 2 et 3 partent une semaine en classe de mer du 24 juin au 28 juin, ils seront rejoints une journée par les enfants du cycle 1.



Les membres de l'APEL

L'OGEC

L'OGEC de l'École Sainte Laura Montoya s'occupe de la gestion des comptes de l'école mais aussi du recrutement de l'aide maternelle. L'OGEC est en lien direct avec la Directrice, mais aussi l'APEL. Le bureau de l'OGEC se compose ainsi :

- présidente : Mme Goutard Charlène
- trésorière : Mme Forget Sandra
- trésorier adjoint : M. Praud Nicolas
- secrétaire : Mme Arrowsmith Kate
- membre : Mme Monharoul Patricia .

L'assemblée générale de l'OGEC se fera en mars 2019.



Amicale laïque Aubinoise

L'amicale laïque fête cette année ses 73 ans ce qui en fait la plus ancienne des associations Aubinoises. Son histoire est indéfectiblement liée à l'école publique Jean-Pierre Timbaud pour laquelle elle œuvre tout au long de l'année en organisant diverses manifestations dont les bénéfices permettent d'aider financièrement l'école publique lors de ses sorties et voyages scolaires, comme pour cette année 2019 avec la prise en charge d'une partie de la classe de neige (40%) qui se déroulera à Albiez (Savoie) du 3 au 9 février.



Vue d'Albiez

L'Amicale Laïque soutient également chaque année les activités sportives des enfants et le financement des cartes USEP. Enfin, elle subventionne en grande partie les dépenses pédagogiques et les sorties culturelles de l'école.

L'ensemble des membres de l'Amicale Laïque Aubinoise souhaite à tous une bonne et heureuse année et remercie toutes les personnes qui ont apporté leur soutien et leur aide tout au long de l'année écoulée.

Dates à retenir :

- 27 avril : Concert Sagarnaga à l'Espace Castella.
- 25 mai : Gespacolades à Moisson la rivière.
- 16 juin : Fête de l'amicale.
- 28 septembre : Soirée moules-frites.
- Décembre : Marché de Noël.



Fête de l'Amicale le 10 juin 2018

Animation Sportive Départementale

Malgré les nombreux changements de ce début de rentrée (paiement en ligne, inscriptions uniquement par internet, décalage du début des cours -et donc de fin- de 30', changement tarifaire, suppression des CP, suppression des cours de natation...), l'Animation est repartie... et même bien repartie sur votre commune de Saint-Aubin-des-Châteaux.

Le mardi est devenu jour d'Animation pour beaucoup d'enfants scolarisés sur la commune. La participation des enfants de l'école Jean-Pierre Timbaud est bien entendue très élevée ; la proximité de l'école est gage de sécurité. Mais certains enfants et certaines familles de l'école Laura Montoya font eux aussi l'effort de venir.

Trois créneaux sont toujours réservés pour la commune le mardi.

- 16h30 à 17h45 le cours des CE avec 27 enfants.
- 17h45 à 19h les CM sont eux 19.
- 19h à 20h15 le groupe des ados est encore présent, certes moins nombreux mais non moins actif : 12 présents.

Je rappelle à tous qu'à mes yeux, les apprentissages du savoir vivre ensemble et du savoir être individuel sont plus importants que l'apprentissage de la technique des différentes activités que nous abordons tout au long de l'année.

Les vacances sont toujours l'occasion pour tous de rencontrer d'autres enfants, de pratiquer de nouvelles disciplines et de découvrir de nouveaux lieux de pratique. Pour cela, consultez 3 semaines avant le début des vacances le site loire-atlantique.fr, rubrique vacances, les offres des animateurs sportifs.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que je viens sur la commune pour retrouver ces sportifs en herbe. Je remercie comme d'habitude les familles qui me font confiance et reste à la disposition de tous pour des renseignements éventuels.

David Brihat

David.brihat@loire-atlantique.fr

06 86 45 82 40



L'Amitié Aubinoise

Composition du Conseil d'Administration :

Président : RETIF Claude,
Vice-Président : HALLET Louis,
Secrétaire : MOREAU Ghislaine,
Secrétaire adjoint : DEPAIGNE Serge,
Trésorière : RETIF Brigitte,
Trésorière-adjointe : MARSAC Roselyne.,
Membres : Michèle LEBLAIN, Andrée CHAPRON, Robert GIRAULT, Michel RIGAUD, Brigitte TIMONIER, Jacques JOUNEL et Jean-Yves BOUCHE.

ACTIVITES DE PLEIN AIR et responsables:

MARCHE : jeudi matin/été, jeudi après-midi/hiver, JOUAN Joël, RAIMBAUD Robert, HALLET Louis

VELO : mardi matin/été, mardi après-midi/hiver, RIGAUD Michel, BAUTRAIS Marcel

BOULES et PALETS : jeudi après-midi/dès les beaux jours, MOQUET René, FAUCHEUX Marcel

NOTRE SUPER SEJOUR 2018 : 67 personnes sont parties à MARSEILLE avec Les Villages Clubs du Soleil à « La Belle de Mai » du 17 juin au 24 juin avec un très beau programme riche de découvertes culturelles et paysages provençaux. **MARSEILLE** découverte à pied du quartier du Panier, du Vieux Port, Place de la Major, Hôtel de Ville, en car pour les visites de La Cathédrale de la Major, Notre Dame de la Garde, visite du Mucem. **Ile d'If** et son château, **Ile du Frioul**. **Port de Cassis** et **3 superbes calanques** « Port Miou, Port Pin et D'En Vau ». Villages des **Baux de Provence** et visite-spectacle des Carrières de Lumière puis **St Rémy de Provence**. Visite en petit train de **Monaco** Visite du Palais Princier. **Nice** sa Promenade des Anglais et son marché aux fleurs. Excursion à **Aix en Provence**. Tous les participants sont revenus enchantés de leur séjour, colorés par le soleil méditerranéen, le chant des cigales plein la tête, prêts pour un nouveau départ. Ambiance, ponctualité et convivialité étaient au rendez-vous. Bravo les participants !



Le groupe ayant pris part au séjour sur les bords de la Méditerranée en juin 2018, ici sur le port de Cassis

DATES IMPORTANTES A RETENIR EN 2019

Rencontres mensuelles : Tous les jeudis - période hivernale - Maison des Associations

1^{ère} réunion 2019 - Vœux : Jeudi 3 Janvier – 14h - Maison des Associations

Assemblée Générale et Galette des rois : Jeudi 31 Janvier – de 9h30 à 20h00 - Espace Castella

Nouveau Spectacle de la TROUPE PASSION SCENE

1^{ère} partie – Michel Kerva (humoriste de la troupe)

2^{ème} partie – « La Folie des Années 60 »

Samedi 9 Février – 20h et Dimanche 10 Février – 14h - Espace Castella

Sorties estivales : la journée : d'Avril à Octobre 1^{er} jeudi/mois - Hors de St Aubin

Voyage d'1 jour : Jeudi 6 Juin - St Jacut les Pins « Parc Tropical » / Rochefort en Terre – La Gacilly



Lors de la sortie estivale du 2 août 2018

A l'affiche 2019 :

LES 9 et 10 FEVRIER 2019 : DEVANT LE SUCCES RENCONTRE EN 2018

RETOUR DE LA TROUPE PASSION SCENE AVEC UN NOUVEAU SPECTACLE

1^{ère} partie : Humoriste de talent de la troupe Passion Scène **Michel KERVA**

2^{ème} partie : La Compagnie Passion Scène (10 artistes) vous présentera son NOUVEAU SPECTACLE « La Folie des Années 60 » nos adhérents vous solliciteront pour la vente des billets, réservez-leur votre meilleur accueil et venez rire et chanter pour un tarif très raisonnable de 12€/Personne dont 1€/entrée sera reversé à l'Association pour Lyséa.

6 JUIL 2019 : « Voyage d'1 jour ». Nous partirons vers St Jacut les Pins et son Parc Tropical, puis Rochefort en Terre, et La Gacilly qui promet d'être un jour riche en découvertes. Comme l'an passé 2 cars seront nécessaires tant le succès de cette journée est grand.

SEJOUR VOSGES/ALSACE à PLAINFAING

« Village Vacances Le Mongade » du 16 au 23 JUIL 2019

L'Amitié Aubinoise est ouverte à tous, même les – de 60 ans. Pour faire connaissance, venez à notre Assemblée Générale du 31 janvier 2019, vous découvrirez ainsi nos activités, l'ambiance, la convivialité dans l'association.

A bientôt.

Le Conseil d'Administration.

ARCEL

www.arcel-asso.com 02 40 28 31 68
arcel.asso@orange.fr

TEMPS FORTS
2018



CABARET

1100 spectateurs se sont « **hyper-connectés** » au nouveau spectacle de la troupe locale. Une réflexion très intéressante sur le progrès. Vivement l'édition 2020 sur un nouveau thème d'actualité, juste pour rire. Les bénéfices sont reversés à des associations caritatives (Resto du Coeur, Téléthon et l'association GAB, la tête dans les étoiles) ainsi que pour les enfants du centre de loisirs de l'ARCEL.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre d'été a, pour la première fois, affiché complet avec 155 enfants inscrits sur la période, environ 70 chaque jour.

L'ouverture aux mercredis répond aussi à une réelle demande des familles avec une quarantaine de présents à chaque journée.

Vivement
Pété prochain ???



FÊTE DU MENHIR

2000 spectateurs présents pour cette première édition avec de très nombreuses familles aubinoises. Un moment festif inter-générationnel réussi, dans un excellent état d'esprit.



NOUVEAUTÉS

Gym douce et séances de Pilates sont proposées dans un esprit convivial et la bonne humeur chaque mardi.
Éveil musical pour les enfants, chaque mercredi au studio, voir pôle musique Aubin d'Son

Bonne
ANNÉE 2019

PROJETS
2019

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Recrutement de salariés permanents réclamé pour gérer l'ensemble des périodes (petites et grandes vacances sauf Noël) et les mercredis à compter de septembre 2019. **La municipalité** prend en charge l'organisation de la restauration et facturera à l'ARCEL chaque repas enfant à 3,90€. **La Communauté de Communes** réévaluera aussi son aide pour que l'association assure dans de bonnes conditions ce service de proximité. Les parents seront invités à la construction de ce beau projet.

Le centre sera ouvert aux petites vacances 2019 (1^{ère} semaine), du 8 juillet au 9 août (5 semaines) et tous les mercredis hors vacances scolaires.

2^{ème} fête du Menhir le Samedi 13 juillet

Gratuite, familiale et intergénérationnelle

Entre 18h et 3h du matin :

Spectacle pour enfants en lien avec le Centre de Loisirs, Cabaret Circus

Concerts avec 5 groupe de styles différents, restaurations diverses

Web-radio sur place avec les ados

Autres événements : café tricot, conférence, réveillon, veillée, café enfants-parents, création d'un jardin partagé, etc...

PÔLE DES MUSIQUES ACTUELLES AUBIN D'SON

En 2018, le studio d'enregistrement/répétitions/résidences ne désemplit pas, en effet, cette année :

450 Heures d'enregistrement (15 projets différents)

950 heures de répétitions

200 heures de résidences. 6 groupes différents

78 Adhérents venant de toute la région

25 Groupes différents accueillis

Après 4 années de fonctionnement cela montre que les artistes et musiciens du territoire et de la région ont identifié le studio intercommunal « La Douche » comme lieu ressource.

« Les Mercredis en musique »

La formule est souple : on peut s'inscrire pour l'année, à la carte (5 ou 10 séances).

Bébés chanteurs de 9 mois à 3 ans accompagnés par un adulte 9h45-10h30

Eveil Musical - 3-4 ans 10h 45- 11h30 -4-5 ans 15h 30 -16h15

Solfège sensoriel et ludique (dès 6 ans) 16h 30-17h 15

Ces ateliers ont été créés et seront animés par Corinne Chervalier. **ESSAI GRATUIT**

Réservations & informations : 06.77.34.46.14 aubindson@gmail.com

Un projet a eu lieu en partenariat avec l'association éveil et bricolage et a abouti sur l'enregistrement d'un album à destination de la petite enfance intitulé **le réveil des bambins**, album qui a été distribué aux bénéficiaires des services des assistantes maternelles de Saint Aubin des Châteaux et de Ruffigné.



Association des Saint-Aubin de France

Les membres de l'Association vous souhaitent une excellente année 2019.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 8 février 2019 à la salle de la Mairie.

Le traditionnel repas champêtre et concours de pétanque aura lieu le dimanche 28 juillet 2019 au Bas du Tertre.

Cette année, Saint-Aubin-en-Charolais organise le 30^{ème} rassemblement les 3 et 4 Août 2019.

S'il y a de nombreuses inscriptions, un bus pourra être mis à disposition.

Toutes les informations concernant le rassemblement seront communiquées par la presse.



↑ Exposition de produits locaux à St Aubin-sur-Loire les 12 et 13 mai 2018

← Fête du Bas du Tertre le 29 juillet 2018

Badminton Loisirs Aubinois

L'association compte une vingtaine d'adhérents de tous niveaux.

Les séances se déroulent dans une bonne ambiance conviviale et détendue mais sportive !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre les lundis et mercredis de 18h30 à 20h30.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

L'adhésion annuelle est de 25 €.

BUREAU

Président : Sébastien Rétif 06.15.99.18.47

Trésorière : Babeth Lehours 06.62.59.41.05



L'association « Eveil et bricolage » continue ses activités

L'association propose à toutes les assistantes maternelles, aux parents employeurs ou parents au foyer, des rencontres tous **les jeudis matins de 9h30 à 11h30** ainsi que certains **vendredis matin de 9h30 à 11h30** pour un **atelier ludothèque** à l'accueil périscolaire.

L'objectif est de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants avec les diverses activités qui sont proposées :

- 1 – Coloriage, découpage, collage.
- 2 – Motricité
- 3 – Peinture
- 4 – Eveil musical
- 5 - Ludothèque



Au cours de ces ateliers, une éducatrice de jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles de Châteaubriant participe de manière ponctuelle tout au long de l'année.

Toutes les personnes intéressées pourront participer aux activités. Avant de vous déplacer, merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse mail suivante : roselynesurzur@orange.fr



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Valérie BOUTIN 02 40 28 55 73

Roselyne SURZUR 02 40 55 31 21

LE HBCA



Cette saison, le club compte donc parmi ses effectifs, une équipe Sénior Masculine, qui évolue en 2^{ème} division départementale, un groupe soudé avec de la motivation et de nouveaux joueurs.

Le HBCA engage aussi cette saison une équipe loisirs mixte, si vous souhaitez venir faire du handball dans une bonne ambiance, c'est l'occasion de chausser vos tennis et de nous rejoindre

N'hésitez pas à venir nous encourager lors de nos matchs qui ont lieu les samedis en soirée pour les seniors.

Nous rappelons à toutes et à tous que vous êtes les bienvenus pour venir nous rejoindre dans notre club où il fait bon vivre. Les entrainements ont lieu pour les seniors masculins et les loisirs le vendredi soir à 19H15.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Sandrine pied : 06 79 47 44 43

Julien Drouard : 06 68 49 13 17

L'Age du Rêve

Réunions tous les premiers mardis du mois. Jeux de cartes et de société – gâteau d'anniversaire

Contact : Rolland GERARD 02 40 28 49 27



Repas annuel au restaurant «le Saint-Aubin» le 02/10/2018

Les Ateliers de Servane



Les ateliers de Servane est une association loi 1901 créée sur la commune en janvier 2017 dont le but est de partager avec la population locale des ateliers artistiques et créatifs, de libre expression, des événements artistiques ou des décorations d'évènements. Depuis ses

débuts, l'association a proposé au minimum une date par mois sur la commune, mais aussi dans des villes et départements voisins, comme chez l'habitant.

Les ateliers artistiques et d'éveil à la créativité

Nous proposons en général plusieurs espaces d'expression artistique dans le même lieu. Ainsi, l'on peut peindre au sol ou debout, gribouiller sur un coin de table ou créer en s'étalant sur un grand support. On peut éclabousser, étirer, badigeonner, s'appliquer, se lâcher, inventer, recopier, déchirer...

Plusieurs techniques sont abordées sur les différents ateliers. On peut y faire du dessin, de l'encre de chine, du scrapbooking, de la craie, de l'aquarelle, de l'acrylique, de la gouache ou mélanger toutes les techniques.

La connaissance des intervenants en matière d'accueil de différents public permet de mettre en place des moyens et outils afin de vaincre les éventuelles réticences de personnes pensant ne pas avoir d'imagination ou se sentant en échec, mais aussi de travailler auprès d'un public en situation de handicap ou de troubles du comportement.



Les ateliers d'activités manuelles

Fabriquer soi-même est un concept que l'association met à l'honneur en proposant sur chaque saison et pour chaque occasion populaire de créer ses propres décors, cartes postales, tout en travaillant avec des matériaux de récupération en priorité afin de permettre aux participants de pouvoir reproduire ces activités ou les transmettre autour d'eux sans avoir à effectuer d'achat spécifique.

Evènements

Les quelques grands évènements organisés par les ateliers de Servane ont été de poser un stand de jeux et créativité lors de la fête des associations en 2017 mais aussi lors d'un festival sur Issé en 2018, une exposition éphémère en plein air dans la commune, et dernièrement une veillée Halloween. Ce genre d'évènements est encore dans ses débuts mais les idées fusent lors des conseils d'administration donc ce secteur d'activité devrait évoluer.

Office Intercommunal des Sports

L'Office Intercommunal des Sports du NordCastel est une association présente et active sur votre commune et même à l'échelle de la communauté de commune.

Afin de vous présenter cette association méconnue, je vous propose un quizz...

Quoi ?

C'est une association loi 1901 qui a été créée il y a maintenant plus de 40 ans, cette structure a toujours été un partenaire privilégié de l'Animation Sportive. Mais au fil du temps, ses missions se sont diversifiées.

Qui ?

Le souhait (qui est aussi inscrit dans les statuts officiels) est d'avoir à la fois des élus des communes mais aussi des représentants des parents de l'Animation.

La composition du bureau est la suivante : Delphine Gaigeot (présidente), Delphine Gasnier (trésorière) et Séverine Choblet (secrétaire), les deux représentants de Saint Aubin sont Jean-Yves Cavé et Julie Goujon.

Où ?

L'OIS NordCastel représente l'ensemble des communes des cantons de Rougé et Châteaubriant. Rougé, Noyal sur Brutz, Villepôt, Soulvache, Fercé, Soudan, Saint Aubin des Châteaux et Ruffigné sont donc représentées au sein de cette association.

Comment ?

L'OIS est en mesure de financer différents projets, grâce aux subventions qu'elle touche de chaque mairie (0,35 /habitant).

Comme la majorité des associations, le plus compliqué est de sensibiliser les personnes pour s'investir. Nous essayons chaque année de rencontrer des parents, pour leur expliquer le fonctionnement et surtout l'importance des actions engagées.

Combien ?

C'est vraiment « cool », 3 réunions maximum par an. Le lieu se déplace à chaque réunion dans une des communes citées plus haut.

Quoi ?

1. Réduction des coûts des stages de l'animation sportive
2. Financement de maillots (RAID FAMILLE et MONDIALITO)
3. Co-organisateur du Raid famille de l'Animation
4. Achat de matériels sportifs
5. Financement de sorties (karting, acrobranche..)
6. Participation et accompagnement du sport sur son territoire

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter l'éducateur sportif de votre commune.

UNC - AFN

Clotilde Pehuet élue présidente de l'UNC AFN

Lors de l'assemblée générale 2018 de l'amicale UNC AFN de Saint-Aubin, une minute de silence fut observée à la mémoire de Jean Richard, président de l'association depuis sa fondation, Michel Volteau et Léon Leroy, membres, décédés au cours de 2017. Ensuite on procéda à l'élection du nouveau bureau :

Présidente, Clotilde Pehuet

Vice-président, François Boucherie

Secrétaire, Jean Boucher

Secrétaire adjoint, Marcel Bautreis

Trésorier, Henri Deniel

Trésorier adjoint, Louis Bezar

Porte-drapeaux, Jean-Louis Friot et Henri Deniel.



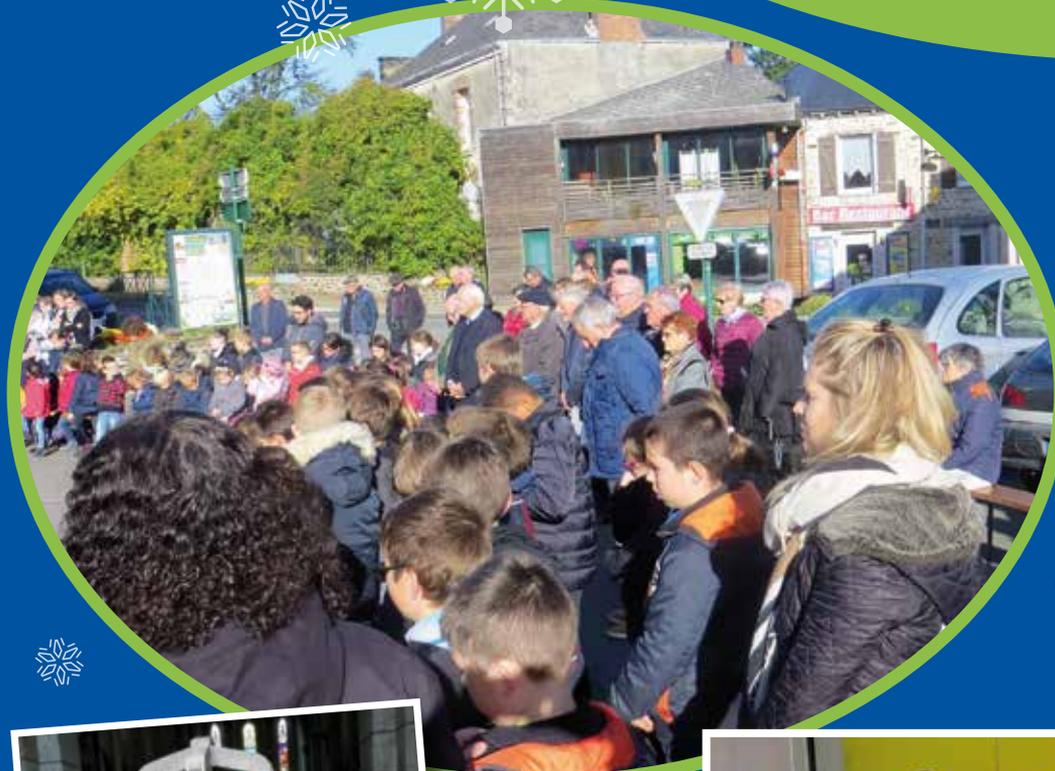
Le bureau de l'UNC-AFN



Les membres de l'association présents lors de la commémoration de l'Armistice de 1918, le 9 novembre 2018



Retour sur 2018



Commémoration Armistice

Le 9 novembre :
Enfants et adultes
recueillis en mémoire
des morts pour la France
de la 1^{ère} Guerre Mondiale



Retour cloche

Le 11 juin, la cloche 3 de l'église a réintégré
son emplacement après avoir subi des
travaux de restauration



Départ en retraite de Marie-Jeanne GOUJON

Le 24 août, cérémonie organisée par la commune
pour marquer le départ en retraite de Marie-Jeanne
GOUJON, ATSEM à l'école Jean-Pierre Timbaud.



Festival du Menhir

Le 13 juillet, les enfants du centre de loisirs ont eu le plaisir de participer activement au Festival du Menhir avec le groupe Kiltaclou.



Fête des aînés

Le 1^{er} décembre, à l'issue du spectacle donné par le Groupe les Rigoustins pour les Aubinois âgés de 70 ans et +, Pierre ADRON, le doyen de l'assemblée pose avec les nouveaux septuagénaires



TAP activité football

En mars avril, les enfants de + de 6 ans inscrits aux TAP ont participé à initiation au football, encadrée par John ARROWSMITH



Trail du Menhir

Le 13 mai, 330 participants au Trail du Menhir et aux courses natures organisées pour la 4^{ème} année consécutive sur la commune par l'Entente Athlétique Club Castelbriantais



Visite du Sous-Préfet

Le 9 novembre, Réception en Mairie de M. le Sous-Préfet de Châteaubriant-Ancenis



*meilleurs
vœux !*

